

DÉVELOPPEMENT
DURABLE
LAFARGE MAROC
RAPPORT 2012



« Siège de Lafarge Maroc - Casablanca »

Sommaire

INTRODUCTION

- 07 Message de l'Administrateur Directeur Général
- 08 Lafarge dans le monde
- 09 L'année en bref pour le Groupe Lafarge
- 10 Ambitions développement durable du Groupe Lafarge
- 12 La Société Nationale d'Investissement
- 13 Notre présence : activités et implantations

LAFARGE MAROC ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 16 Lafarge Maroc adossé à l'expertise d'un Groupe mondial
- 17 Lafarge Maroc, membre de L'Association Professionnelle des Cimentiers (APC)
- 18 Une structure dédiée depuis 2004
- 19 Valeurs et Gouvernance

NOS PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 24 Santé & Sécurité
- 28 Protection de l'environnement
- 35 Parties prenantes

44 NOTRE SYSTÈME DE REPORTING

45 PILOTAGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉVALUATIONS ET RECONNAISSANCES

- 48 Le label RSE de la CGEM et l'évaluation Vigeo
- 49 Le trophée Vigeo «Top Performer Maroc»
- 49 La démarche ISO 26 000

INTRODUCTION

« Vue de l'ancienne horloge
de Casablanca »



- 07 Message de l'Administrateur Directeur Général
- 08 Lafarge dans le monde
- 09 L'année en bref pour le Groupe Lafarge
- 10 Ambitions développement durable du Groupe Lafarge
- 12 La Société Nationale d'Investissement
- 13 Notre présence : activités et implantations

Premier cimentier marocain, Lafarge Maroc est un partenariat 50/50 entre le Groupe Lafarge, leader mondial des matériaux de construction et la SNI, holding d'investissement et premier groupe industriel privé au Maroc.

Lafarge accompagne le secteur de la construction au Maroc depuis 1928, date à laquelle est créée la Société Marocaine des Ciments Lafarge.

A partir de 1995, la création de Lafarge Maroc a permis la réunification des mono-établissements gérés de manière autonome et a donné lieu à un important travail de mise à niveau technique et d'homogénéisation des politiques et procédures.

Aujourd'hui Lafarge Maroc est leader national et une entreprise où il fait bon vivre.



« Usine de Lafarge à Roches Noires - Casablanca »



Message de Saâd Sebbar, Administrateur Directeur Général

“ Avec le présent rapport, nous réaffirmons notre conviction que la pérennité d’une activité économique et industrielle comme la nôtre, passe absolument par la performance environnementale et la contribution au progrès social. ”

« Je vous invite à découvrir le rapport de développement durable de Lafarge Maroc. Nous présentons à travers ce document un large éventail de nos actions. Elles illustrent notre engagement pour le développement durable qui s’inscrit dans un processus global de prise en compte et de respect de notre environnement. Qu’il s’agisse de santé ou de sécurité, d’écologie, d’éthique des affaires ou d’implication dans le développement économique et social local.

Ce rapport de développement durable témoigne de notre engagement à travers des actions concrètes dans une démarche d’amélioration continue. Nous avons organisé la gestion de nos relations avec les communautés riveraines de nos sites et nous mettons en place des indicateurs sur lesquels nos actions seront évaluées dans les prochaines années.

Avec le présent rapport, nous réaffirmons notre conviction que la pérennité d’une activité économique et industrielle comme la nôtre passe absolument par la performance environnementale et la contribution au progrès social. Lafarge Maroc est un acteur engagé, préoccupé par la santé, la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs, de ses sous-traitants, de ses clients, et des communautés riveraines de ses sites d’opération.

Le Label de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc pour la responsabilité sociale de l’entreprise (RSE) et le Trophée Vigeo « Top Performer Maroc », qui sont venus récompenser les actions de Lafarge Maroc en matière de RSE et de développement durable sont une reconnaissance des efforts que nous déployons sans cesse dans ce domaine.

En 2012, Lafarge Maroc a lancé son nouveau programme AMBITIONS DEVELOPPEMENT DURABLE 2020, qui vient prolonger celui de 2007-2012 au terme duquel nous avons notamment atteint notre engagement clé de réduction de 20 % des émissions nettes de CO² par tonne de ciment produite. Avec ce programme, Lafarge Maroc entame une nouvelle étape dans sa politique de développement durable en s’engageant sur ses trois volets social, économique et environnemental avec des ambitions assorties de nouveaux objectifs chiffrés.

Avec ces objectifs, nous nous plaçons dans une véritable dynamique de création de valeur pour l’ensemble de nos partenaires : actionnaires, clients, collaborateurs et communautés locales à proximité de nos sites de production. »

Lafarge dans le monde

Leader mondial des matériaux de construction et acteur majeur dans les activités Ciment, Granulats & Béton, nous contribuons à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Présent dans 64 pays, le Groupe compte 65 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 15,8 milliards d'euros.



Chiffre d'affaires
15 816 M€

Résultat net
part du Groupe
432 M€

Pays d'implantation
64

Collaborateurs
65 000

Nombre
de sites
1 570

Nombre
de carrières
708

LAFARGE CRÉE DE LA VALEUR PARTAGÉE	M€	%
Chiffre d'affaires	15 816	-
Coût des biens vendus	10 632	-
Valeur ajoutée	5 184	100
Salaires	2 425	46,8
Versements en rémunération des emprunts	1 031	19,9
Part conservée pour la croissance	906	17,5
Investissement pour les communautés locales	20	0,4
Liquidités nettes	802	15,5
Taxes payées aux États	487	60,7
Versements aux investisseurs pour apport de capital	315	39,3

Ciment

Leader mondial
Collaborateurs : 41 200
Chiffre d'affaires : 10 373 M€
Pays : 58
Sites : 161

Granulats & béton

N° 2 & N° 4 mondial
Collaborateurs : 21 800
Chiffre d'affaires : 5 353 M€
Pays : 36
Sites : 1 395

L'année en bref pour le Groupe Lafarge

CHANGEMENT CLIMATIQUE CONTINUER A RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

24,7%

d'émissions de CO₂ en moins par tonne de ciment par rapport à 1990.

Un résultat atteint grâce à une performance redoublée pour améliorer l'efficacité énergétique des fours, augmenter l'utilisation de combustibles alternatifs et développer de nouveaux produits intégrant des additifs neutres en carbone. Lafarge a aussi réussi le deuxième essai industriel d'Aether®, son clinker nouvelle génération conçu pour fabriquer des ciments à moindre empreinte carbone. Cet essai a confirmé la possibilité de produire des ciments Aether® à l'échelle industrielle, ayant les mêmes caractéristiques qu'un ciment Portland classique tout en permettant une réduction d'émissions de CO₂ de 25 à 30 %.

EMPLOYÉS UNE NOUVELLE ORGANISATION PAR PAYS



Cette organisation nous permet de nous rapprocher des marchés locaux, d'accélérer notre développement grâce à la croissance organique et à l'innovation et de renforcer notre efficacité. La réorganisation, qui s'est accompagnée de désinvestissements, a abouti à une réduction nette des effectifs de 5,3 % à l'échelle du Groupe. Des mesures ont été prises pour accompagner les employés concernés et leur permettre de trouver de nouvelles opportunités en interne comme en externe.

CONSTRUCTION DURABLE DÉVELOPPER DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER L'URBANISATION



En 2012, Lafarge a créé une fonction Innovation pour accélérer le développement de solutions visant à construire plus durablement et à moindre coût, tout en contribuant à des villes meilleures. Combiner R&D, marketing par segment de marché et distribution facilitera le déploiement de solutions adaptées au contexte local. Alors que plusieurs milliards de personnes n'ont pas accès à un logement décent, Lafarge a lancé un programme de microfinance pour le logement abordable afin d'aider les populations à faible revenu dans les pays émergents à financer la construction, l'extension ou la rénovation de leur logement.

Santé et sécurité

Cette année aura été marquée par la mise en œuvre, avec succès, des nouvelles orientations stratégiques en matière de gestion de la santé et de la sécurité, et par une diminution de 26 % des accidents mortels par rapport à 2011. Toutefois, la santé et la sécurité de nos employés et sous-traitants restent une préoccupation pour le Groupe et continueront à être la priorité n° 1.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET GESTION DES RESSOURCES AUGMENTATION DE LA PART D'ÉNERGIES NON FOSSILES

Celles-ci atteignent en moyenne 14 % dans le mix énergétique de Lafarge. L'accent est mis sur la combustion de biomasse et de déchets municipaux dans les fours. Ainsi, en Hongrie, Lafarge a lancé un projet avec le WWF pour développer l'usage de différentes sources de biomasse comme combustible.

BIODIVERSITÉ DE NOUVEAUX OUTILS POUR PROFESSIONNALISER NOS PRATIQUES

Lafarge a mis en place des plans de gestion de la biodiversité dans 99,2 % des carrières à moins de 500 m d'une zone sensible. Le Groupe a aussi publié un manuel de la biodiversité développé avec son panel consultatif sur la biodiversité et le WWF International.

EAU ÉTENDRE NOS PRATIQUES RESPONSABLES AU-DELÀ DE NOS SITES

Lafarge a identifié 15 cimenteries situées dans des bassins à haut risque à l'aide de l'outil du WWF (Water Risk Filter). Dans le cadre des Ambitions Développement Durable 2020, Lafarge va travailler avec les parties prenantes locales dans ces bassins, pour améliorer les pratiques locales de gestion de l'eau.

Ambitions Développement Durable 2012 : avons-nous atteint nos objectifs ?

Nos Ambitions Développement Durable 2012 arrivent à terme cette année. Presque tous les objectifs ont été atteints et les enjeux du développement durable sont désormais intégrés dans nos processus internes et dans nos orientations stratégiques. Les Ambitions Développement Durable 2020, construites sur cette base, sont un ensemble d'objectifs encore plus ambitieux pour apporter une contribution positive nette à la société.

● AMBITION ATTEINTE ● AMBITION PARTIELLEMENT ATTEINTE ● AMBITION EN PROGRÈS

MANAGEMENT				
Objectif	Échéance	Performance 2012	Performance 2011	Pour quelles raisons Lafarge poursuit-il cette ambition ? Quels seront les changements ? Quels progrès ont été réalisés ?
● En matière de sécurité, réduire le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour les employés Lafarge à 0,94 ou moins avant fin 2010.	2010	0,75	0,63	En 2012, Lafarge a encore réduit le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour ses sous-traitants sur site, qui a diminué de 19 % par rapport à 2011. Mais le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour les employés est décevant : il a augmenté de 19 % par rapport à 2011.
● Continuer de vérifier la mise en œuvre de notre politique de concurrence dans nos unités opérationnelles. Vérifier que la totalité des principales unités opérationnelles sont en conformité avec cette politique avant fin 2010.	2010	100 %	96 %	Notre politique de concurrence a été mise en place dans 100 % de nos unités opérationnelles. Pour s'assurer de son efficacité, le département juridique du Groupe se livre régulièrement à des audits et à des vérifications, sans annonce préalable.
● Gérer et améliorer notre gestion des relations avec les parties prenantes locales par :				Les sessions de formation à la gestion des relations avec les parties prenantes locales s'adressent aux personnes clés que sont les directeurs de cimenterie et les chefs de zone et/ou de région dans les activités granulats et béton. En 2012, plusieurs sessions de formation ont été reportées pour permettre aux pays de mettre en place leurs équipes dans le cadre de la réorganisation. Nous continuerons à soutenir ce programme, dont les autres objectifs sont atteints.
La formation de 100 % des unités à la méthodologie.	2012	Ciment : 64 % G&B : 41 %	Ciment : 76 % G&B : 80 %	
● Un reporting complet sur trois nouveaux indicateurs clés de performance. Trois objectifs complémentaires (auto-évaluation des relations avec les parties prenantes, lancement d'un intranet dédié et création d'un outil d'évaluation interne) ont été atteints en 2009.	2009	Réalisé	Réalisé	
● Avant fin 2012 le Groupe aura réalisé 3 Mds€ de chiffre d'affaires annuel sur des nouveaux produits.	2012	2,2 Mds€	2,3 Mds€	La vente de nouveaux produits béton a augmenté. Toutefois, la baisse des marchés dans certaines régions du monde explique la baisse de l'indicateur.
● Atteindre une proportion de 20 % de femmes à des postes de responsabilité (grade Lafarge 18+) d'ici à 2012.	2012	16,4 %	15,8 %	En 2012, la proportion de femmes a continué à évoluer positivement. À la fin de l'année, 16,4 % des postes de responsabilité étaient occupés par des femmes. Bien que n'ayant pas atteint notre objectif de 20 % à fin 2012, nous avons fait des progrès et les Ambitions Développement Durable 2020 fixent un nouvel objectif de 35 % de femmes à des postes de responsabilité d'ici à 2020.

(1) Les zones sensibles correspondent aux sites de catégorie I à VI de l'UICN, Ramsar, IBA et Natura 2000.

(2) Les émissions nettes de CO₂ sont les émissions brutes moins les émissions provenant de l'incinération de déchets.

SOCIAL

Objectif	Échéance	Performance 2012	Performance 2011	Pour quelles raisons Lafarge poursuit-il cette ambition ? Quels seront les changements ? Quels progrès ont été réalisés ?
● Avant fin 2010, développer un programme complet de santé professionnelle à l'échelle du Groupe, comprenant au minimum un examen médical régulier.	2010	Réalisé	Plan déployé	Un protocole d'évaluation de la santé (HASOP) a été développé et élargi à tous les pays du Groupe afin de promouvoir une approche standard des examens médicaux préventifs. Ce protocole permet de s'assurer que les risques en matière de santé liés au travail ou au profil de santé des individus sont identifiés et pris en compte. Des évaluations sont en cours dans les pays et devraient être achevées d'ici à 2014.
● En matière de VIH/sida et de malaria, Lafarge aura étendu avant fin 2010 ses meilleures pratiques, appliquées en Afrique et dans les principaux pays émergents où il est présent.	2010	Réalisé	Réalisé	Lafarge s'est appuyé sur son expérience en Afrique pour élaborer un manuel et un guide d'utilisateur afin d'évaluer et de gérer les problèmes de santé publique. Il travaille désormais à une approche intégrée, pour améliorer le bien-être des communautés. En 2012, des lignes directrices ont été développées pour mettre en place la stratégie du Groupe en matière de santé.

ENVIRONNEMENT

Objectif	Échéance	Performance 2012	Performance 2011	Pour quelles raisons Lafarge poursuit-il cette ambition ? Quels seront les changements ? Quels progrès ont été réalisés ?
● Avoir mené un audit environnemental depuis moins de quatre ans sur l'ensemble de nos sites.	Permanent	89,3 %	88,4 %	Bien que nous n'ayons pas atteint notre objectif, nous avons fait des progrès significatifs et allons poursuivre nos efforts pour qu'un audit environnemental soit mené sur l'ensemble de nos sites.
● Avant fin 2010, avoir 85 % de carrières dotées d'un plan de réhabilitation conforme aux standards Lafarge.	2010	84,6 %	86,4 %	Bien que nous ayons atteint cet objectif en 2011, des variations dans le périmètre du Groupe ont légèrement diminué notre performance en 2012.
● Avant fin 2010, évaluer toutes nos carrières selon les critères validés par le WWF.	2010	100 %	97 %	Lafarge a continué les efforts entrepris en 2011 pour cartographier les carrières se trouvant à moins de 500 m d'une zone internationalement protégée, en utilisant IBAT (outil d'évaluation intégrée de la biodiversité).
● Les carrières situées en zones sensibles ⁽¹⁾ auront élaboré un plan d'amélioration de la biodiversité d'ici à 2012.	2012	99,2 %	49,2 %	Lafarge et le WWF ont travaillé avec des étudiants en écologie. En collaboration avec les équipes opérationnelles et environnement des pays, ils ont aidé à développer des programmes dédiés à la biodiversité sur les sites.
● Avant fin 2010, réduire de 20 % nos émissions nettes ⁽²⁾ mondiales par tonne de ciment produit par rapport à 1990. Nouvel objectif visant à atteindre - 33 % par rapport à 1990 en 2020.	2010	(24,7 %)	(23 %)	Notre nouvel objectif de réduction des émissions de CO ₂ a été rendu public en juin 2011. Il est intégré aux Ambitions Développement Durable 2020. À fin 2012, nous avons fait des progrès significatifs en matière de réduction des émissions de CO ₂ , en ligne avec notre nouvel objectif.
● Réduire les émissions de poussières de nos cimenteries de 30 % sur la période 2005-2012.	2012	(45 %)	(39 %)	En 2012, nous avons fait des progrès significatifs dans la réduction des émissions de poussières grâce à la modernisation ou au remplacement des systèmes les moins performants.
● Réduire les émissions de NOx de nos cimenteries de 20 % sur la période 2005-2012.	2012	(34,5 %)	(33,5 %)	La quasi-totalité des processus de combustion, dont la production de ciment, émettent des particules de NOx. Nous avons continué à mettre en œuvre des technologies les réduisant telles que la SNCR (réduction sélective non catalytique), après avoir atteint notre objectif en 2009. Plusieurs de nos fours les plus récents sont équipés de précalcinateurs à bas taux de NOx.
● Réduire les émissions de SO ₂ de nos cimenteries de 20 % sur la période 2005-2012.	2012	(61 %)	(51 %)	Le SO ₂ est un autre produit indésirable généré par les combustions. Nous avons réduit nos émissions de SO ₂ de plus de 60 % depuis 2005.
● Pour les polluants persistants émis par nos cimenteries, définir un niveau de référence pour 100 % des fours et renforcer nos bonnes pratiques pour limiter les émissions, d'ici à fin 2010.	2010	98 %	100 %	Lafarge travaille avec le WWF pour réduire de manière significative les émissions de polluants persistants émis par les fours des cimenteries. Des mesures ont été établies pour tous les fours, mais l'analyse des résultats pour les opérations récemment acquises reste à venir. Des plans d'action spécifiques à chaque site ont été définis pour les sites les plus émetteurs. Les avancées en matière de réduction des émissions seront contrôlées et mesurées.

La Société Nationale d'Investissement

SNI est un holding d'investissement jouissant de plus de 70 ans d'expérience, détenant un portefeuille diversifié de participations leaders dans plusieurs secteurs de l'économie marocaine: services financiers, matériaux de construction, télécommunications, distribution, mines, agroalimentaire, métallurgie, immobilier, tourisme, environnement et énergie.

À l'occasion de sa fusion avec ONA intervenue en 2010, SNI a annoncé l'évolution de sa vocation de groupe multi-métiers intégré vers celle de holding d'investissement. Le nouvel ensemble a désormais pour principale mission d'agir en tant qu'actionnaire professionnel, catalyseur de création de valeurs dans des entreprises leaders et incubateur de projets structurants pour l'économie du Maroc, seul ou en partenariat avec des opérateurs industriels ou des investisseurs financiers de référence.

CAPITAUX PROPRES 2012 DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ : 52 636 MILLIONS DE DIRHAMS

SERVICES FINANCIERS

Attijariwafa Bank : Premier groupe financier maghrébin et 7^{ème} au niveau africain avec un total bilan consolidé de 368 milliards de dirhams, Attijariwafa Bank est le leader marocain en termes de collecte d'épargne.

Wafa Assurance : Compagnie leader des assurances vie et non-vie au Maroc.

Agma Lahlou Tazi : Leader du conseil et du courtage en assurance et en réassurance au Maroc.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Lafarge Maroc : Premier cimentier marocain ; un des acteurs leaders sur les marchés du plâtre, du béton prêt à l'emploi et des granulats.

Sonasid : Premier acteur de l'industrie sidérurgique au Maroc, avec pour principale activité la production et la distribution du rond à béton et des fils machines.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Wana : Troisième opérateur de télécommunications mobile, fixe et données à destination des entreprises et particuliers au Maroc.

AGROALIMENTAIRE

Centrale Laitière : Leader de l'industrie laitière au Maroc dans les segments du lait et des produits laitiers frais.

Cosumar : Unique industriel du secteur sucrier au Maroc (raffinage et extraction).

Sotherma : Leader du marché de l'eau en bouteille.

UMEP et Marona : Acteurs de la pêche hauturière.

DISTRIBUTION

Marjane : Leader dans le secteur de la grande distribution à travers ses enseignes Marjane (29 hypermarchés) et Acima (33 supermarchés).

Renault Maroc : Leader dans la distribution de véhicules automobiles au Maroc à travers les marques Renault et Dacia.

Sopriam : Distributeur exclusif des marques Peugeot et Citroën au Maroc. Deuxième concessionnaire marocain.

OPTORG : Distributeur leader de biens d'équipement, véhicules utilitaires et particuliers en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale.

Fénie Brossette : Un des leaders marocains dans le négoce de produits industriels à destination des professionnels du BTP, de la mine et de l'industrie.

Longoméтал Afrique : Un des leaders marocains dans la distribution de matériaux de construction.

MINES ET METALLURGIE

Managem : Leader dans l'exploitation de mines et dans l'hydrométallurgie au Maroc.

SFPZ : Une des plus importantes fonderies de plomb du pourtour méditerranéen, dotée d'une capacité annuelle de traitement de 160 000 tonnes par an de concentré de plomb.

IMMOBILIER ET TOURISME

Onapar : Holding actif dans l'immobilier de tourisme, résidentiel et d'entreprises.

Atlas Hospitality Morocco : 19 unités hôtelières exploitées, totalisant une capacité d'environ 6 600 lits.

Somed : 7 unités hôtelières et villages de vacances représentant une capacité d'hébergement totalisant à peu près 1 500 chambres et plusieurs projets immobiliers et touristiques en développement.

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Nareva : Holding dédié au développement des métiers de l'énergie et de l'environnement, notamment des projets de centrales électriques et parcs éoliens, visant à devenir un acteur stratégique du secteur énergétique au Maroc.

Notre présence : activités et implantations

Lafarge Maroc est une entreprise détenue pour moitié par le Groupe Lafarge, leader mondial des matériaux de construction et pour moitié par la Société Nationale d'Investissement (SNI), holding d'investissement et premier groupe industriel privé au Maroc.

CIMENT, GRANULATS & BÉTON, PLÂTRE, CHAUX

Lafarge Maroc est le premier cimentier du pays avec trois cimenteries et une station de broyage, et une capacité de production annuelle de 6,7 millions de tonnes de ciment. Fort de ses 1 050 collaborateurs, Lafarge Maroc est également présent dans quatre autres activités de construction : le plâtre (une usine), le béton (23 centrales), les granulats (deux carrières) et la chaux (une usine).

EN BREF

CHIFFRES CLÉS 2012 :

Ciment : 1^{er} cimentier national

- Capacité : 6,7 millions de tonnes/an
- Quatre usines:
 - Ouest : Casablanca
 - Centre : Meknès
 - Nord : Tétouan et Tanger
- Projet de nouvelle usine : Province de Taroudant (Commune de Tidsi)
- Ventes : 5 582 K tonnes
- Chiffre d'affaires Lafarge Ciments consolidé : 5 043 MDH
- Effectifs : 746

Béton: Leader national (PDM :15%)

- 27 centrales
- Volumes vendus : 913 000 m³
- Chiffre d'affaires : 697 MDH
- Effectif : 160

Granulats :

- 2 carrières (Sahel Oulad Hriz et Tétouan)
- Effectif : 50

Plâtre :

- 1 usine à Safi
- Capacité 420 000 tonnes/an
- Effectif : 91

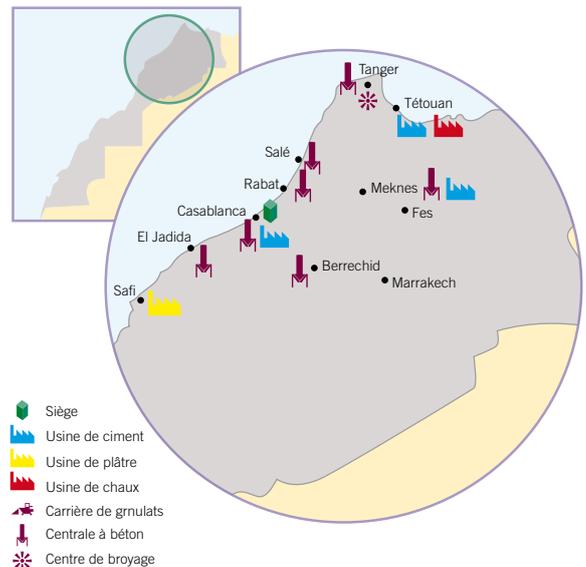
Chaux : Lafarge Calciner Maroc

(J-V entre Lafarge Cementos et la Sté Espagnole Calciner)

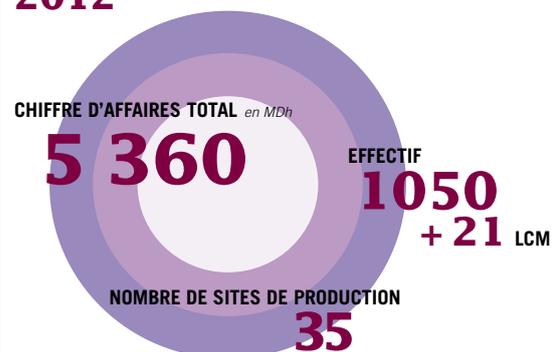
- 1 usine à BenAhmed
- Effectif : 21

Implantations

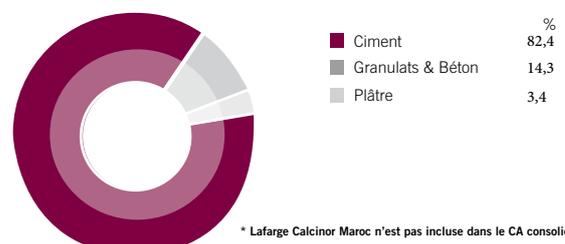
Leader national des matériaux de construction, Lafarge Maroc couvre plusieurs zones géographiques du pays avec ses cinq activités : le ciment, les granulats, le béton, le plâtre et la chaux.



Chiffres clefs 2012

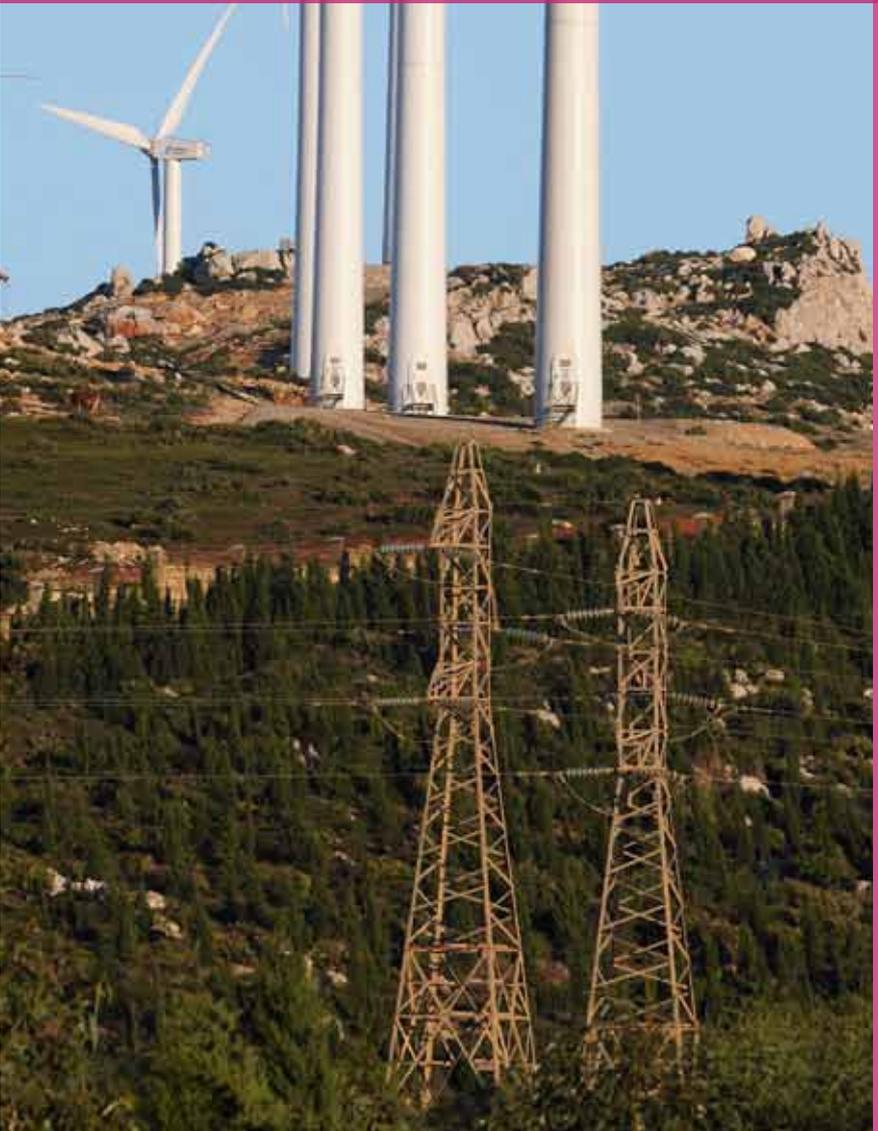


CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ *





LAFARGE MAROC ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



« Vue du Parc éolien de Tétouan. L' éolien : une énergie propre »

- 16 Lafarge Maroc adossé à l'expertise d'un Groupe mondial
- 17 Lafarge Maroc, membre de L'Association
Professionnelle des Cimentiers (APC)
- 18 Une structure dédiée depuis 2004
- 19 Valeurs et Gouvernance

1 - Lafarge Maroc adossé à l'expertise d'un Groupe mondial

DÉVELOPPEMENT DURABLE AMBITIONS 2020

« En juin 2012, le Groupe annonce ses nouvelles ambitions pour 2020 autour de trois grands axes majeurs :

- contribuer au bien-être des communautés,

- contribuer à la construction durable

- contribuer à l'économie circulaire.

Au total 34 ambitions qui s'appuient sur les progrès réalisés notamment dans l'utilisation croissante des combustibles non fossiles et la poursuite de la réduction de nos émissions de CO₂ ou encore, dans l'augmentation de notre contribution au développement de l'économie locale, principalement en favorisant la création d'emplois pour les communautés environnantes.

Le Groupe s'est également donné des objectifs destinés à favoriser le logement abordable et durable à travers le monde »

Retrouvez plus de détails sur les engagements et la performance du Groupe Lafarge en matière de développement durable et responsable : http://www.lafarge.fr/wps/portal/2-Developpement_durable.

Mondialement reconnu pour ses initiatives en faveur d'une industrie cimentière durable, le Groupe Lafarge favorise l'échange d'expériences à travers la publication de règles et de bonnes pratiques du développement durable (santé et sécurité, réhabilitation des carrières, émissions de CO₂ etc.).

Lafarge Maroc s'appuie donc sur les compétences et les expériences du Groupe et participe activement à l'enrichissement des connaissances au sein de ses réseaux locaux.

POUR EN SAVOIR +

UN ENGAGEMENT PIONNIER

Le Groupe Lafarge a inscrit dès 1977 la notion de développement durable au rang de ses priorités : ses « Principes d'Action » mentionnent l'importance de gérer l'empreinte environnementale de ses activités. Dans les années 2000, Lafarge prend le leadership sur les questions liées au réchauffement climatique et à la réduction des émissions atmosphériques. Cette avance lui a permis d'anticiper les régulations qui voient le jour un peu partout dans le monde et de se positionner comme l'interlocuteur incontournable de son secteur.

“ **Le Groupe Lafarge a inscrit dès 1977 la notion de développement durable au rang de ses priorités** „

LE SAVIEZ-VOUS ?

RECONNAISSANCE MONDIALE

En 2011, les sites du Groupe Lafarge ont reçu plus de 100 récompenses externes dans le domaine du développement durable.



« Viaduc près du Port de Tanger-Méditerranée, construit à partir du ciment et du béton Lafarge »

“ **La responsabilité d'entreprise n'est pas un vain mot. C'est tout le sens de notre engagement pour l'avenir et de la contribution positive que nous entendons apporter à la société, aux générations futures et à des villes meilleures** „

Bruno Lafont PDG du Groupe Lafarge :

Brochure - Développement Durable nos ambitions pour 2020 -

2 - Lafarge Maroc, membre de L'Association Professionnelle des Cimentiers (APC)

A côté des autres cimentiers membres, Lafarge Maroc se déploie activement au sein de l'Association Professionnelle des Cimentiers marocains (APC), elle-même très dynamique sur les questions de responsabilité sociale et environnementale.

Dès 1995, les cimentiers ont choisi de s'associer au Ministère de l'Environnement marocain pour agir de pair sur les questions relatives à l'environnement.

En juin 1997, l'APC signe avec ledit ministère une convention permettant d'avancer progressivement sur deux fronts : le renforcement du dispositif réglementaire en matière de sauvegarde de l'environnement et la mise à niveau environnementale des unités cimentières existantes. L'expérience de partenariat s'avérant probante, elle s'est enrichie de nouvelles conventions : convention cadre de partenariat, Convention pour la valorisation des pneus et autres déchets, Accord pour l'élimination des sacs plastiques...

Par ailleurs, les cimentiers ont signé en 2004 une Charte de Développement Durable afin de veiller à l'interaction harmonieuse entre développement économique, protection de l'environnement et responsabilité sociale. Ils sont également signataires de **la Charte Nationale de l'environnement et du développement durable** initiée par le Gouvernement marocain en 2010 à l'occasion de la Journée Mondiale de la Terre.

Au sein de l'APC, une Commission Développement Durable composée de représentants des différentes entreprises membres se réunit régulièrement pour le suivi des initiatives mises en œuvre dans ce domaine et examiner de nouvelles pistes de progrès, notamment la structuration de nouvelles filières de collecte et de valorisation de combustibles alternatifs (déchets industriels, chimiques, ménagers...).

“ Lafarge Maroc se déploie activement au sein de l'Association Professionnelle des Cimentiers marocains (APC), elle-même très dynamique sur les questions de responsabilité sociale et environnementale. ”

« Vue de l'usine et du parc éolien de Tétouan »



EXTRAIT

MAÎTRISER NOTRE IMPACT

«Une évaluation du secteur cimentier sur les douze dernières années, réalisée par un auditeur indépendant, démontre que les cimentiers ont réussi à découpler croissance économique et impact environnemental. La contribution du secteur cimentier au PIB a augmenté de près d'un tiers alors que, sur la même période, la part des dommages causés à l'environnement a été divisée par sept. »

**Brochure Performances Environnementales de l'Association Professionnelle des cimentiers marocains.*

Pour en savoir plus :
www.apc.ma

3 - Une structure dédiée depuis 2004

Pour donner de la force et de la cohérence à l'engagement de Lafarge Maroc dans le développement durable, une Direction Relations Publiques et Développement durable est officiellement créée et rattachée directement à la Direction Générale, dès 2004.

La Direction Relations Publiques et Développement Durable (DRPDD) a pour principales missions de :

- Veiller à la bonne intégration des activités auprès des communautés en apportant le soutien nécessaire aux opérations des usines dans la gestion de leurs interfaces avec l'extérieur ;
- Structurer les pratiques conformément aux politiques dédiées (politique de Responsabilité Sociale, politique de Proximité Sociale, politique de Mécénat, etc.)
- Asseoir le droit d'opérer de Lafarge Maroc, reconnu comme un acteur à part entière de développement local;
- Développer une image positive de Lafarge Maroc et plus généralement celle du Groupe en valorisant les réalisations de l'entreprise dans le domaine du développement durable.

Ces engagements se reflètent dans l'organisation de l'entreprise avec notamment :

- Un département Environnement, Qualité et Carrière dans chacun de nos sites ;
- Une fonction centrale consacrée à l'Ecologie Industrielle : valorisation des combustibles et des matières de substitution.

DATES CLÉS

L'ENGAGEMENT DE LAFARGE MAROC EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

1996 : Création de la Direction Qualité, Géologie et Environnement

2001 : Création de la Direction Combustibles et Matières de Substitution

2003 : Démarrage de la réhabilitation de nos carrières

2004 : Création de la Direction des Relations Publiques et du Développement Durable

2005 : Convention avec l'INRA pour la plantation d'arganiers dans nos carrières

2005 : Certification intégrée ISO 9001 et ISO 14001 de l'ensemble des sites cimentiers

2005 : Démarrage du 1^{er} parc éolien de la cimenterie de Tétouan, une première mondiale

2007 : Obtention du Label Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)

2007 : Convention de partenariat avec le Haut commissariat aux Eaux et Forêts

2010 : Lafarge Maroc obtient le renouvellement de sa labellisation RSE de la CGEM

2011 : Lafarge Maroc devient membre du club des entreprises labellisées RSE de la CGEM

2011 : Lafarge Maroc s'inscrit dans la démarche ISO 26000

2012 : Lafarge Maroc reçoit le Trophée Vigeo « Top Performer Maroc » sur les critères de respect de la liberté syndicale, de promotion du droit de la négociation collective et de dialogue social.



« Vue de l'usine et de la carrière de Bouskoura »

4 - Valeurs et Gouvernance

NOS VALEURS

NOS PRINCIPES D'ACTION

En étant adossés au Groupe Lafarge, nous agissons dans le respect de ses Principes d'Action, qui définissent nos valeurs communes. Courage, intégrité, responsabilité, respect d'autrui et priorité donnée aux intérêts du Groupe constituent le socle de base de notre philosophie de management.

Retrouver nos Principes d'Actions en ligne : http://www.lafarge.fr/09212004-publication_group-Principles_of_action-fr.pdf

LE SAVIEZ-VOUS ?

PACTE MONDIAL

Depuis 2003, le Groupe Lafarge est membre du **Pacte Mondial des Nations Unies** et s'est engagé à en appliquer les 10 principes universels, relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes du travail et à l'environnement.

Retrouvez les 10 principes clés du Pacte Mondial sur le site des Nations Unies : http://www.unglobalcompact.org/Languages/french/dix_principes.html

RÈGLES ET POLITIQUES DU GROUPE LAFARGE

Dans son management quotidien, Lafarge Maroc veille à la diffusion et à l'application par l'ensemble de ses collaborateurs des règles et politiques du Groupe Lafarge. La plupart de ces règles résultent d'obligations juridiques et réglementaires en vigueur dans le pays. Elles fixent les règles de conduite (non exhaustives) applicables à tous. Dans les contrats conclus avec nos fournisseurs et sous-traitants, nous intégrons systématiquement des clauses relatives aux règles de santé et de sécurité et au respect de l'environnement. Chaque manager s'engage à donner les moyens à ses collaborateurs de se conformer aux mêmes règles et exigences que notre personnel.

Le département juridique assure chaque année depuis 2006 la diffusion du code de conduite des affaires, du code de déontologie et du code de conformité aux règles de concurrence. Ces documents sont également disponibles sur le portail intranet de Lafarge Maroc.

CODE DE CONDUITE DES AFFAIRES

Le Code de Conduite des Affaires s'inscrit dans le prolongement des Principes d'Action. Il a été conçu par le Groupe Lafarge et il est présenté à l'ensemble des collaborateurs de Lafarge Maroc au fur et à mesure de leur intégration. A ce titre, une formation est dispensée aux nouvelles recrues à chaque fois qu'ils sont en nombre suffisant.

CODE DE DÉONTOLOGIE AU SEIN DE LAFARGE MAROC

Lafarge Ciments, société cotée à la Bourse de Casablanca, a établi un Code de Déontologie conformément à la législation marocaine sur les délits d'initiés. Il contribue à assurer le respect des principes d'équité, de transparence, d'intégrité du marché, de primauté de l'intérêt de l'épargnant et de l'égalité de traitement des porteurs de valeurs immobilières. Le responsable juridique, a un rôle de déontologue et se doit de faire d'informer l'encadrement sur le code de déontologie et la nécessité de s'y conformer. Le responsable juridique s'assure également de la publication, par la voie de la presse, de toute obligation d'information financière importante et que les documents légaux requis soient rendus publics et transmis au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), dans les délais impartis.

CODE DE CONFORMITÉ AUX RÈGLES DE LA CONCURRENCE

A l'instar de toutes les filiales du Groupe dans le monde, Lafarge Maroc a désigné un correspondant concurrence.

Il est notamment chargé de veiller au respect des règles concurrence du Groupe et de remonter tous les risques. Plusieurs représentants de départements de Lafarge Maroc ont été formés aux règles de concurrence et à la loi sur la concurrence en vigueur au Maroc.



“ Courage, intégrité, responsabilité, respect d'autrui et priorité donnée aux intérêts du Groupe constituent le socle de base de notre philosophie de management. ”

Principes d'action du Groupe Lafarge S.A



STRUCTURES ET PRATIQUE DE GOUVERNANCE

En 1995, la création de Lafarge Maroc par la mise en commun des participations de la SNI (Société Nationale d'Investissement) et de Lafarge a entraîné des optimisations structurelles.

LES PRINCIPES FONDATEURS DU PARTENARIAT

- Les parties assignent à leur partenariat l'objectif de constituer au Maroc un grand groupe de matériaux de construction homogène, générateur de valeurs, performant et dynamique ;
- Dans le contexte d'une association reposant sur un intuitu personae fort, les parties entendent prendre en commun les décisions d'intérêt stratégique;
- L'activité et le développement de Lafarge Maroc doivent être conduits dans le souci de maximiser le profit revenant aux actionnaires et de veiller au développement de l'économie marocaine ;
- Lafarge Maroc appliquera les standards et méthodes de management du Groupe Lafarge en tenant compte des spécificités marocaines ;
- Une attention toute particulière sera portée au développement des compétences du personnel marocain, condition essentielle de la compétitivité à long terme des activités et d'une bonne intégration au Groupe Lafarge. Lafarge Maroc mettra donc en place des politiques de ressources humaines homogènes avec celles du Groupe, permettant d'assurer le développement des hommes par les actions de formation, par la sélection et la préparation des cadres de haut niveau et par un mode de management motivant, permettant aux responsables de prendre des initiatives.

L'organisation de Lafarge Maroc est régie par l'existence de cinq organes sociaux : le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif, le Président, l'Administrateur Directeur Général et l'Assemblée Générale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Conseil d'Administration est composé de huit Administrateurs au moins et de douze membres au plus, représentant les actionnaires et désignés par eux pour trois ans. Leur mandat est renouvelable. Il se réunit au moins 4 fois par an, dont une fois en février/mars pour arrêter les comptes de la société et de ses filiales et une fois en septembre pour arrêter les comptes semestriels. A ces deux séances, les Commissaires aux Comptes sont présents. Ces réunions sont suivies de la publication d'un communiqué de presse sur les résultats annuels et semestriels sociaux et consolidés de la société, conformément aux dispositions légales s'appliquant aux sociétés dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Une conférence de presse est organisée tous les ans dès la publication des résultats de Lafarge Ciments. Toute autre information importante est également publiée sous forme de communiqué de presse.

« Salle du Conseil au siège de Lafarge Maroc »

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Conseil d'Administration délègue à un Comité Exécutif composé de quatre de ses membres (le Président, deux Vice-présidents et l'Administrateur Directeur Général) le soin de s'assurer que la gestion opérationnelle de la société est conforme aux orientations qui ont été fixées. Pour permettre un fonctionnement efficace, le Conseil délègue certains pouvoirs au Comité Exécutif, notamment concernant la stratégie, la politique financière, les projets de développement, les ressources humaines et le développement des compétences.

Le Comité Exécutif est donc l'organe majeur de gestion : il élabore la stratégie de Lafarge Maroc et de ses filiales avant de la présenter pour approbation au Conseil d'Administration. Il s'appuie sur les recommandations du Président du Conseil d'Administration et/ou de l'Administrateur Directeur Général. Le Comité Exécutif se réunit au minimum huit fois par an, et en tout état de cause avant chaque réunion du Conseil d'Administration.

LE PRÉSIDENT

Le Président a la charge de préserver l'intérêt social de Lafarge Maroc et de ses filiales. Il assure la présidence de toutes les filiales de Lafarge Maroc.

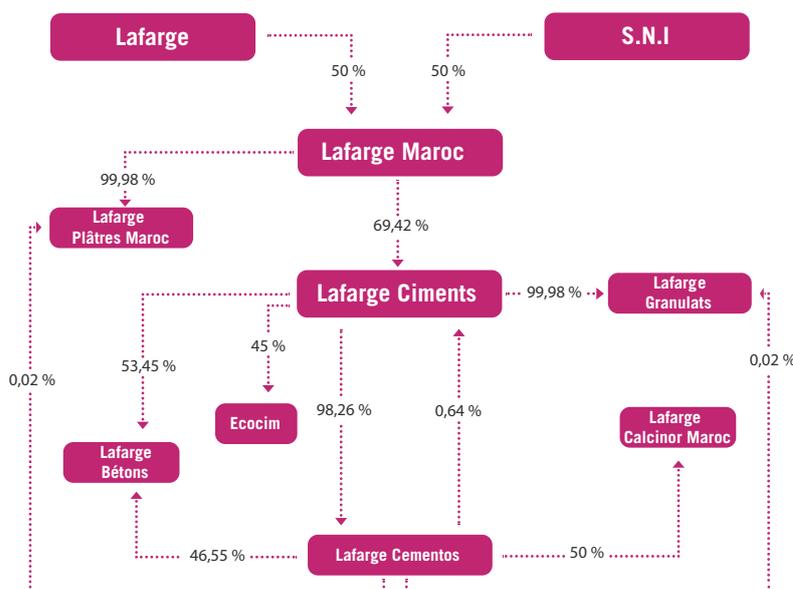
L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Administrateur Directeur Général assure la conduite de l'ensemble des opérations et la réalisation des projets de développement de Lafarge Maroc et de ses filiales dans le respect des orientations données et des politiques définies par le Conseil d'Administration. Recevant la charge de la Direction Générale, il assure la représentation de Lafarge Maroc et de ses filiales à l'égard des tiers. Il est responsable devant le Conseil d'Administration du bon fonctionnement de l'ensemble formé par Lafarge Maroc et ses filiales.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social pour statuer sur les comptes et sur la distribution de dividendes. A cette Assemblée Générale Ordinaire, assistent généralement des analystes financiers représentant d'actionnaires ainsi que d'autres représentants des principaux actionnaires. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires.

Organigramme juridique



« Oeuvre réalisée au Symposium International de sculpture à Taroudant, sponsorisé par Lafarge Maroc »



NOS PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



« Vue du Parc de l'Ermitage à Casablanca, Lafarge a contribué à sa réhabilitation »

24	Santé & Sécurité
28	Protection de l'environnement
35	Parties prenantes

Chiffres clés

RÉSULTATS SÉCURITÉ LAFARGE MAROC 2012

1

Accident mortel

7

Accidents avec arrêt de travail (A.A.T.A)
(1 employé et 6 sous-traitants)

3

Accidents sans arrêt de travail (A.T.S.A)
(3 sous-traitants)

48

Soins n'ayant pas nécessité l'intervention d'un professionnel de santé
(17 collaborateurs et 31 sous-traitants)

264

« Presqu'accidents » identifiés

2500

Situations dangereuses identifiées remontées par l'équipes (60% ont été traitées)

1 - Santé & sécurité

1.1. OBJECTIF ZÉRO ACCIDENT

La santé et la sécurité ont été élevées au premier rang des priorités du Groupe Lafarge avec l'objectif de faire partie des entreprises industrielles les plus sûres au monde. Pour y parvenir, un reporting très strict a été mis en place et des standards ont été publiés et déployés partout où le Groupe opère à travers le monde. Ils reflètent les particularités de nos métiers : travail en hauteur, équipement de protection individuelle (EPI), isolation des énergies... Lafarge Maroc s'inscrit pleinement dans cette démarche, convaincu qu'il n'y a pas de performance durable sans la sécurité au travail.

Un Système de Management de la Santé et de la Sécurité conforme aux standards du Groupe a été mis en place sur chacun des sites de production. Il s'agit de procédures et de modes opératoires rigoureux qui permettent de contrôler les risques et d'améliorer les conditions de travail. Chaque Système de Management est basé sur l'implication, la motivation et la contribution du plus grand nombre possible de collaborateurs et de sous-traitants.

Des instances ont été mises en place au sein de l'organisation pour assurer le suivi et le contrôle des mesures et actions instaurées en matière de santé et sécurité : Présidé

par l'Administrateur Directeur Général de Lafarge Maroc, **le Comité Santé et Sécurité** se réunit une fois par mois. De son côté, **Le réseau des animateurs santé et sécurité** des sites se réunit régulièrement pour traiter des sujets opérationnels et partager leurs expériences.

D'importants progrès ont été enregistrés année après année grâce à l'importance et à la constance des efforts engagés sur le plan technique (vérification, entretien et mise à niveau des équipements) et sur le plan humain (actions de formation portant sur l'utilisation des équipements sécurité, le respect des normes de prévention, l'analyse des risques, les techniques d'intervention et de secours, etc.) Le quart des actions de formation de Lafarge Maroc est dédié à la Santé & la Sécurité.

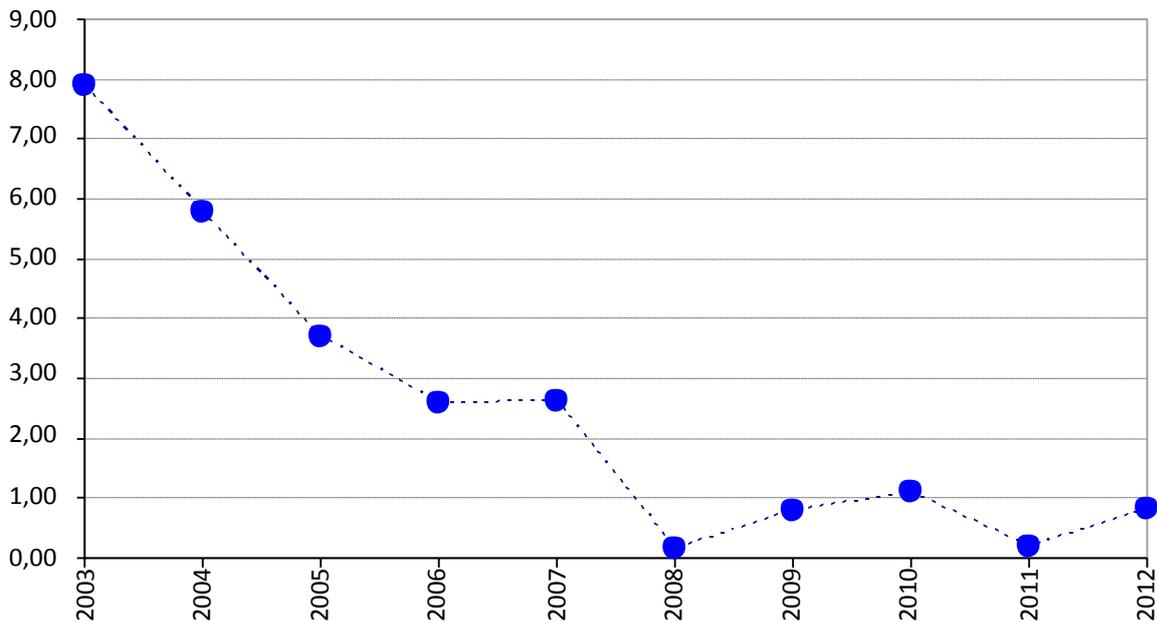
En 2012, Lafarge Maroc a déploré un accident mortel, 7 accidents avec arrêt de travail et trois accidents sans arrêt (parmi les collaborateurs et sous-traitants). Nous attachons une grande importance à la remontée des « Presqu'accidents » et des situations dangereuses. C'est un élément important de notre politique de prévention car un presqu'accident connu, c'est un accident évité dans le futur. Chaque accident ou presqu'accident est méthodiquement analysé afin d'en identifier la cause et de supprimer le risque.



« Vue de l'usine de Bouskoura »

“ La santé et la sécurité ont été élevées au premier rang des priorités du Groupe Lafarge avec l’objectif de faire partie des entreprises industrielles les plus sûres au monde. ”

• Evolution des résultats de Lafarge Maroc (Taux de fréquence* des accidents avec arrêts) depuis 2003



*taux de fréquence accidents avec arrêts : nombre d'accidents avec arrêts par million d'heures travaillées (personnel + sous traitants)



« Dispositif sécurité en usine »

RECONNAISSANCE

Club Excellence Sécurité

L'activité Plâtres de Lafarge Maroc est membre du Club « Excellence Sécurité » du Groupe Lafarge pour la troisième année consécutive. Ce programme mondial reconnaît les unités les plus performantes et les plus constantes en matière d'excellence sécurité. A ce jour, 32 entités du Groupe en font partie.



« Equipement de Protection Individuelle (EPI) »

• Formation Leadership

Parce que le rôle de l'encadrement est fondamental dans l'animation d'un système efficace de management de la sécurité, un module de formation « Leadership Sécurité » destinée aux chargés de travaux a été lancée par la cimenterie de Meknès en 2010. Délivrée sur une durée de 6 mois avec un accompagnement individuel sur le terrain, cette formation donne lieu à une certification après évaluations théoriques et pratiques. En 2011, cette même formation a été étendue à Bouskoura et Tétouan et sera suivie par tous les chargés de travaux de Lafarge Maroc. Au total, plus de 150 personnes ont été certifiées. L'initiative a été primée par le Groupe Lafarge en 2011.

1.2. SÉCURITÉ ET SOUS-TRAITANCE

Pour mener à bien ses activités, Lafarge Maroc fait appel à un nombre important de sous-traitants qui interviennent sur ses sites. Qu'il s'agisse de nettoyage industriel, de maintenance, de gardiennage ou de gestion des expéditions, les intervenants des entreprises sous-traitantes doivent désormais se conformer aux mêmes règles de sécurité que les collaborateurs Lafarge. En 2011, la sécurité est devenue un critère discriminant dans la sélection de nos fournisseurs, avec un but ultime : les conduire à mettre en place leurs propres systèmes de management de la santé et de la sécurité.



“ Depuis 2011, la sécurité est devenue un critère discriminant dans la sélection de nos fournisseurs, avec un but ultime : les conduire à mettre en place leurs propres systèmes de management de la santé et de la sécurité. ”

Parmi les actions entreprises en 2011/2012 :

- Des sessions de formation ont été délivrées à près de 2 000 personnes ;
- Les contrats de sous-traitance ont été revus afin de renforcer les clauses liées à la santé et la sécurité des ouvriers intervenants ;
- Un système de verrouillage biométrique a été installé sur les sites afin d'interdire l'entrée aux sous-traitants n'ayant pas suivi la formation sécurité ;
- Des audits sécurité sont menés en cours de réalisation des tâches.

1.3. SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

Lafarge Maroc entend jouer un rôle moteur dans l'effort national d'amélioration de la sécurité routière. D'importantes mesures ont été menées avec l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC) et le Ministère de l'Équipement et du Transport pour mettre en place des dispositions exigeantes, en ligne avec le nouveau code de la route promulgué en octobre 2010. Ainsi, Lafarge Maroc a réalisé de nombreuses actions dans plusieurs domaines : réfection des routes

d'accès à nos usines de Tanger et Tétouan, participation au financement d'un pont rail à proximité de l'usine de Bouskoura, respect du poids total autorisé en charge, contrôle de vitesse des camions et bus de transport du personnel, rajeunissement du parc de camions des sous-traitants...

En 2012, Lafarge Maroc a poursuivi l'implémentation des directives « Transport et logistique », qui couvrent le transport routier des personnes (le personnel, les taxis et bus) et le transport logistique des matières premières et des produits finis. Pour la seule logistique du ciment, nous travaillons avec 15 transporteurs, soit plus de 150 camions qui ont parcouru près de 11 millions de km en 2012 et livrés 1,6 million de tonnes de ciment. La mise en conformité de tous les prestataires de transport travaillant pour notre compte se poursuit en 2013. Elle passe par la formation des chauffeurs à la conduite défensive (l'anticipation), le suivi de la performance sécurité de nos prestataires, au suivi de l'état des véhicules et à la préparation des itinéraires (choix des routes, identification des points noirs et briefing des chauffeurs).

1.4. FEUILLE DE ROUTE SANTÉ

La Santé fait l'objet d'un projet de déploiement au sein du Groupe Lafarge. Après plusieurs pilotes répartis dans le monde entier, les entités du Groupe déclineront leur « Feuille de route Santé ». Avec un pré-requis : connaître les risques santé de chaque poste de travail. Lafarge Maroc effectue donc un état des lieux des risques Santé de chaque poste de travail, basé sur l'expérience de la cimenterie de Tétouan où une cartographie des expositions, poste par poste, a déjà été réalisée.

Parmi les engagements de la Feuille de route Santé de Lafarge Maroc :

- Donner les moyens au Médecin de Travail de vérifier l'aptitude au travail en prenant en compte les risques Santé inhérent à chaque poste/tâche ;

- Organiser les visites médicales à chaque étape de la vie professionnelle : avant le recrutement, périodiquement (1 fois par an), lors d'un changement significatif de poste de travail, au retour au travail après un arrêt maladie ou un arrêt de travail. Egalement : lors de campagnes de prévention et de sensibilisation sur la base du volontariat.
- Assurer une bonne gestion des dossiers santé du personnel et en garantir la stricte confidentialité.

À l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'engagement du Groupe Lafarge en matière de santé, une vaste campagne de communication a été lancée dans le monde entier en fin d'année 2011, afin de sensibiliser collaborateurs et sous-traitants.

Mois de la Santé

Au Maroc, nous avons décidé de faire du mois de décembre le Mois de la Santé. Parmi les actions menées à cette occasion : une campagne de radios pulmonaires a été financée par l'usine de Bouskoura au profit de 134 riverains d'Oulad Saleh en partenariat avec le Centre de Santé de la commune et le Centre de Radiologie Oued El Makhazine de Casablanca. L'usine de Tétouan, à l'instar de ce que réalise l'usine de Bouskoura annuellement, a organisé une campagne de dépistage ophtalmologique au profit des écoliers, a fourni plusieurs paires de lunettes de vue et a financé une opération chirurgicale importante. A Meknès, en collaboration avec une association de médecins, 1400 consultations ophtalmologiques ont été réalisées dans la commune rurale de Dkhissa, et 440 lunettes de correction distribuées aux écoliers des communes.

TÉMOIGNAGE

Sécurité des sous-traitants

« La santé et la sécurité de nos collaborateurs et de nos partenaires sont au coeur de nos préoccupations et de nos responsabilités. Nous souhaitons opérer un changement de culture majeur à l'intérieur de l'organisation et atteindre un niveau d'excellence en matière de santé et sécurité et le maintenir dans la durée » **Abdel-Ileh CHOUAR, Directeur Santé et Sécurité Lafarge Maroc.**



« Personnel sous-traitant à l'usine de Bouskoura »

TÉMOIGNAGE

Audits de certification 2011

Principaux points forts relevés par les auditeurs indépendants AFNOR/IMANOR :

- Une forte implication de la Direction Générale et des directions des usines sur les questions de satisfaction des clients, de prévention de la pollution et d'amélioration continue des performances ;
- Une grande réactivité dans la prise en compte des points sensibles de l'évaluation précédente ;
- Un processus structuré d'écoute des attentes des parties prenantes avec des actions concrètes engagées ;
- Un accueil sécurisé verrouillé par accès biométrique et complété avec une sensibilisation environnementale à destination des ouvriers des entreprises extérieures ;
- Les dispositions « usine verte » visant la propreté par une démarche participative associée à un intéressement du personnel ;
- Une réelle dynamique de développement des compétences en cohérence avec les orientations stratégiques de l'entreprise.

2. Protection de l'environnement

2.1. MODERNISATION ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Les premières actions de modernisation, qui remontent aux années 1990, ont été réalisées dans le cadre de la mise à niveau environnementale des unités existantes. Principales actions engagées : installations d'équipements de dépoussiérage, modernisation des appareils de contrôle, mise en place de circuits fermés pour le recyclage d'eau... Parallèlement, la construction de nouvelles lignes de production a été réalisée dans le respect des meilleurs standards internationaux, comme à Tétouan, où la nouvelle cimenterie est une vitrine de performance industrielle et environnementale.

Pour la protection de l'environnement, nous consacrons en moyenne **10 à 15 % de nos investissements** Les équipements, procédés et modes de fonctionnement mis en place assurent une consommation rationnelle en termes d'énergie, de matières premières et d'eau. Au cours des dix dernières, la consommation d'énergie thermique de nos unités cimentières a diminué de 12 % et la consommation d'énergie électrique de 14%. A intervalles réguliers, des campagnes de mesures des émissions de gaz et de poussières sont réalisées par un organisme externe afin d'en vérifier le niveau. Enfin, des actions de formation et de sensibilisation s'adressant à l'ensemble des collaborateurs sont réalisées pour développer des comportements favorisant l'atteinte des objectifs et des ambitions de l'entreprise en matière de respect de l'environnement.



« Vue de la carrière de l'usine de Bouskoura »

“ Chaque projet est développé dans le respect de la biodiversité locale, avec l'objectif de maintenir l'équilibre écologique des territoires. ”

Certification intégrée de nos sites industriels

En 2002, l'usine de Meknès obtient la certification environnementale ISO 14001. Depuis 2005, toutes les cimenteries de Lafarge Maroc disposent d'un système de management de la qualité et de l'environnement certifié par les normes internationales ISO 9001 et ISO 14001. L'usine de plâtre de Safi est certifiée QSE-Qualité, Environnement et Sécurité - (ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001). Lafarge Maroc a décidé de se soumettre à la double certification : celle des experts de l'**AFNOR** (Agence Française de Normalisation) et de l'**IMANOR** (Institut Marocain de la Normalisation). Pour le renouvellement des certifications, tous les sites audités en 2011 ont obtenu un avis favorable.

Gestion des ressources hydriques

Elevée au rang des priorités environnementales par le Groupe Lafarge en 2009, la préservation de l'eau douce revêt une importance majeure au Maroc, dont le territoire est situé en zone aride ou semi-aride. Des équipements de récupération et de recyclage ont été installés dans la plupart de nos sites. Les eaux industrielles (eaux de lavage et de refroidissement) et les eaux pluviales sont maintenues en circuits fermés. Des bassins de décantation et de traitement des eaux usées sont en cours de construction. Le site de Tétouan en est déjà pourvu.



« Bassin de décantation des eaux »

Nuisances sonores

Nous effectuons un travail permanent de suivi, de cartographie et d'optimisation des nuisances sonores et des vibrations dans les zones riveraines de nos sites.

« Parc Zoologique de Rabat »



PARTENARIAT

Parc Zoologique de Rabat

En 2011, Lafarge Maroc a signé une convention avec l'Association du Jardin Zoologique de Rabat pour le parrainage d'un programme visant la conservation d'espèces animales sauvages en voie de disparition. Le nouveau parc abrite un millier d'animaux de 120 espèces sur une superficie de 25 hectares. Lafarge Maroc a également fourni le béton décoratif ARTEVIA qui a servi l'aménagement des allées du parc.

« Espace récréatif Lafarge à Meknès »



AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Espace récréatif de Meknès

Outre la réhabilitation des carrières, Lafarge Maroc investit dans l'embellissement et l'aménagement des abords de ses sites : sécurisation des voies routières et piétonnes, aménagements paysagers, réalisation de massifs fleuris, création de plans d'eau, etc. Un espace récréatif destiné aux communautés voisines a été aménagé dans la forêt mitoyenne du site de Meknès. Entièrement réhabilité, l'espace a été doté d'une piste de jogging et d'un terrain de pétanque.

PARTENARIAT

C'est en 2003 que nous avons démarré les opérations de réhabilitation avec un budget de 40 millions de Dirhams.

À ce jour, 200 000 arbres ont été plantés et 200 ha ont été aménagés. Souhaitant partager son expérience, Lafarge Maroc a conçu des actions de formation auprès du personnel forestier.

Pour bénéficier de l'expertise et du savoir-faire de professionnels en matière de reboisement, nous avons signé deux conventions : l'une avec l'INRA (Institut National de Recherches Agronomiques) et l'autre avec le HCEFLCD (Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification).

2.2. RÉHABILITATION DES CARRIÈRES ET BIODIVERSITÉ

Notre engagement en faveur de la protection de l'environnement a été formalisé en 1997 par la signature d'une convention avec le Ministère de l'Environnement.

Selon les termes de cette convention, Lafarge Maroc s'engage à remettre en état les sites et carrières exploités. En amont, comme le prévoit le dispositif législatif, chaque projet de développement fait l'objet d'une étude d'impact environnemental permettant d'identifier les investissements et les actions de nature à limiter l'impact sur l'eau, l'air et le sol. En aval, les plans de réhabilitation sont élaborés par un bureau d'étude spécialisé. Chaque projet est développé dans le respect de la biodiversité locale, avec l'objectif de maintenir l'équilibre écologique des territoires. Les réhabilitations se font au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation.



« Huile d'olives provenant de la carrière de Bouskoura »



« Vues de l'usine et de la carrière de Bouskoura »

En matière de réaménagement des carrières exploitées pour le compte de notre activité, nous nous sommes engagés, à l'instar du Groupe, à les réhabiliter pour leur redonner autant que faire se peut leur aspect naturel. Cela exige d'aller au-delà du strict respect des lois. Chacun de nos 4 sites dispose d'un plan de réhabilitation de sa carrière.

A Bouskoura et à Meknès, de nouvelles plantations sont actuellement testées en partenariat avec **l'Institut National de Recherche Appliquée d'Agadir et l'Association Marocaine d'Ornithologie**. Sur les quelques 100 hectares déjà réhabilités de la carrière de Bouskoura, plus de 25 espèces d'arbres ont été replantées. Dernière en date : des arganiers, une espèce endémique du sud-marocain. Sur la carrière de Meknès, déjà productrice d'huile d'olive et de miel, des essais de plantations d'arganiers et de chênes-lièges sont actuellement réalisés.

Pour contribuer au maintien de l'équilibre écologique et à la sauvegarde de la biodiversité, nous avons installé des ruches d'abeilles sur le toit du siège de Casablanca et dans nos carrières de Meknès et Tanger.

TÉMOIGNAGE

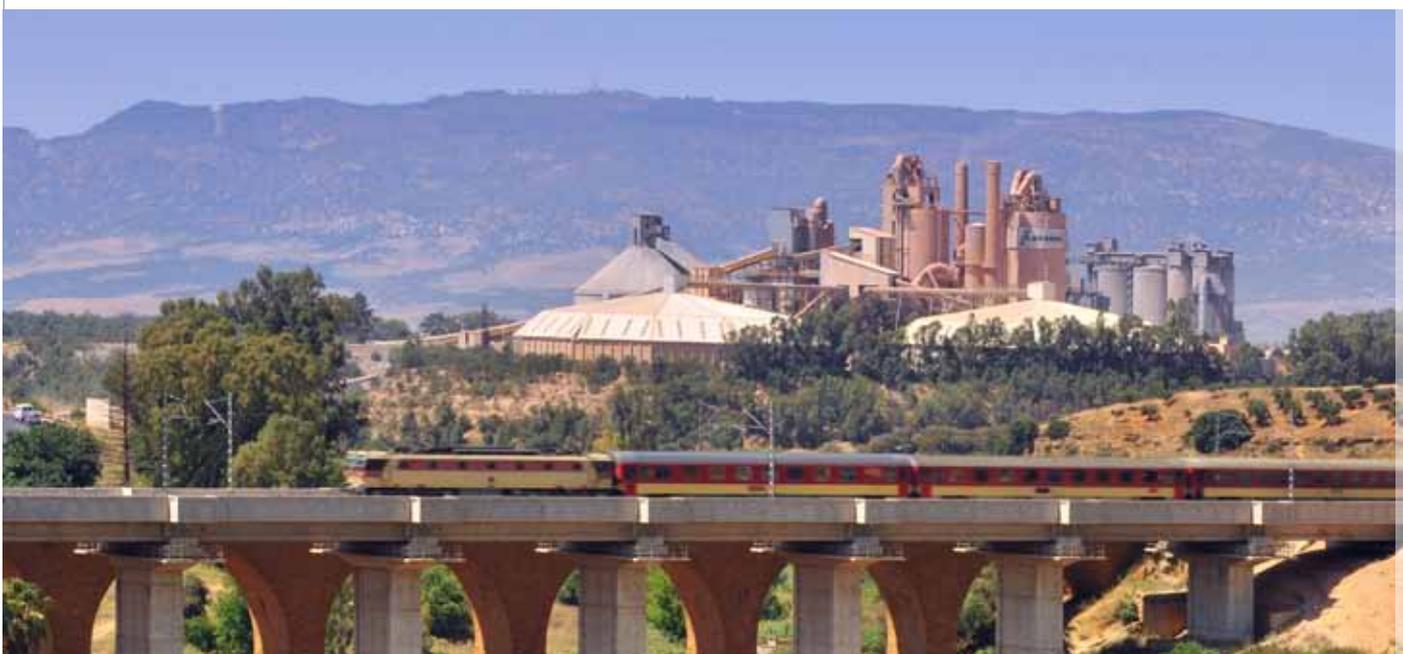
Une pépinière à Tétouan

« A l'instar de l'usine de Bouskoura, nous avons créé à l'usine de Tétouan en 2011, une pépinière qui nous servira à fleurir et arborer les abords du site. Le projet a été monté en collaboration avec les instituteurs et les élèves de l'école de la Fondation Banque Populaire (Tanger), une école «écologique» particulièrement active en matière de culture et de biodiversité. Nous utiliserons également le compost produit sur place à partir des déchets des espaces verts et du restaurant d'entreprise. »

Mohamed Hamidi, directeur des usines du Nord (Tétouan et Tanger)



« Miel provenant des ruches installées sur le toit du siège de Lafarge »



« Vue de l'usine et de la carrière de Meknès »

TÉMOIGNAGE

Elimination des sacs plastiques

Depuis 2008, Lafarge Maroc participe au programme national d'élimination des sacs plastiques et organise des campagnes de ramassage et d'incinération dans les fours de ses cimenteries. Ce service rendu à la communauté a été formalisé en 2010 dans le cadre d'un accord de partenariat entre le **Ministère de l'Environnement et l'Association Professionnelle des Cimenteries**. Entre 2011 et 2012, 156 tonnes de sacs plastiques ont été éliminées de la nature.



« Opération d'élimination de sacs plastiques menée par Lafarge »

2.3. COMBUSTIBLES ET MATIÈRES PREMIÈRES DE SUBSTITUTION

De par ses activités de production de ciment et plus marginalement de plâtre, Lafarge est un émetteur de dioxyde de carbone. Conscient du défi que représente le changement climatique pour l'ensemble de la planète, Lafarge Maroc s'est engagé à réduire ses émissions de CO₂ dans le cadre des objectifs définis au niveau mondial par le Groupe. En 2011, le Groupe a dépassé son objectif de réduire de 20% des émissions mondiales de CO₂ par tonne de ciment par rapport à 1990. Le taux de réduction des émissions de CO₂ atteint en 2011 a été de 23.3%. Un nouvel objectif de réduction des émissions de CO₂ a été rendu public par le Groupe en juin 2011 après consultation des parties prenantes et de notre partenaire WWF. L'objectif pour 2020 est de parvenir à une réduction de 33% par tonne de ciment par rapport à 1990.

LE SAVIEZ-VOUS ?

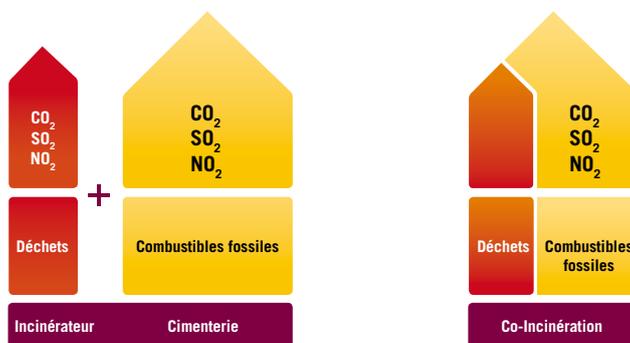
- **Ciment et CO₂**

Dans le processus de fabrication du ciment, le CO₂ provient pour 60 % de la transformation du calcaire dans les fours et pour 40 % de la l'utilisation de combustibles d'origine fossile.

- **Combustibles alternatifs**

Notre engagement de réduction des émissions de CO₂ se traduit par l'utilisation de combustibles alternatifs qui viennent se substituer aux combustibles fossiles traditionnels comme le fuel, le charbon ou le gaz. Cet engagement a été formalisé dès 2003 dans le cadre de la convention signée par l'APC et le **Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement**. Par cet accord, Lafarge Maroc s'est engagé à développer l'incinération des pneus usagés et autres déchets dans les fours de cimenterie, dans le respect des réglementations applicables.

- **La Co-incinération**



L'élimination de déchets en cimenterie, dite aussi co-incinération par opposition à l'incinération traditionnelle, a l'avantage de réduire au niveau global les émissions atmosphériques selon le principe du remplacement.

156 tonnes
de sacs de plastiques éliminés
entre 2011 et 2012 et insinérés dans
les fours de nos cimenteries

• **Diversification énergétique**

L'année 2011 a été marquée par une nette progression de la consommation des combustibles alternatifs grâce à l'augmentation du volume de pneus déchiquetés incinérés dans les fours des cimenteries.

Depuis 2010, nous utilisons également d'autres combustibles de substitution ce qui nous permet de réduire notre facture énergétique. Des programmes de recherche et développement sont actuellement en cours pour la création d'une filière de valorisation des déchets locaux industriels et ménagers.

“ Depuis 2010, nous utilisons... d'autres combustibles de substitution ce qui nous permet de réduire notre facture énergétique. ”

EXTRAIT

L'incinération des déchets, un gisement de croissance écologique

« La valorisation des déchets contribue à la réduction des gaz à effet de serre et à la préservation des ressources naturelles tout en assurant aux collectivités locales le service qu'elles attendent d'un incinérateur traditionnel ou de tout autre procédé d'élimination des déchets réduisant les mises en décharge, les enfouissements et les déversements. »

Brochure APC, Valorisation des Déchets en Cimenterie, mai 2011



« Pneus déchiquetés »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le four de cimenterie offre toutes les conditions pour une incinération respectueuse de l'environnement

- Le niveau des températures (1 450 à 2 000°C) et le temps de séjour des gaz (de l'ordre de 6 secondes) garantissent une destruction sans reste des molécules organiques.
- La présence de grandes quantités de chaux assure un « lavage » total des gaz avant leur rejet dans l'atmosphère.
- Les cendres résultant de la combustion des déchets sont intégralement incorporées dans le clinker, d'où l'absence de résidus ultimes.

Matières premières de substitution

Les cendres volantes, sous-produit des centrales thermiques au charbon, possèdent des qualités physiques qui permettent de les introduire dans le processus de fabrication du ciment en tant que matière de substitution au cru et matière d'addition au ciment. Elles sont valorisées par Lafarge Maroc depuis 1999. Ces cendres volantes provenant de la **Centrale électrique de Jorf Lasfar** représentent aujourd'hui environ 7 % des matières utilisées par Lafarge Maroc dans la production du ciment. En limitant le stockage et le rejet des cendres, cette pratique réduit la pollution des sols, des nappes phréatiques et du milieu marin. Elle participe également à l'économie des ressources naturelles et à la réduction des émissions de CO₂.



2.4. ÉNERGIES RENOUVELABLES : LE CHOIX DE L'ÉOLIEN

En 2005, Lafarge Maroc a inauguré la cimenterie de Tétouan alimentée pour plus de moitié par un parc éolien composé de 12 éoliennes. Il s'agissait de la première cimenterie au monde à être directement raccordée à un parc éolien. Après les extensions de 2008 et 2009, la capacité globale du parc a été portée à 32 MW pour 23 éoliennes. Cette production d'énergie propre équivaut à la réduction de 90 000 tonnes de gaz à effet de serre qui auraient été nécessaires pour une production équivalente produite par des procédés traditionnels (combustion de charbon).

Chiffres clefs

• Le Parc éolien de Tétouan en bref

- Premier parc de **10 MW** (12 éoliennes d'une capacité nominale de 850 KW) **inauguré en septembre 2005**. Il a été enregistré en tant que projet MDP (Mécanisme de Développement Propre) au niveau de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC).

- Extension 1 de **10 MW** (5 éoliennes d'une capacité nominale de 2000 KW), **opérationnelle en 2008**

- Extension 2 de **12 MW** (6 éoliennes de 2000 KW), **démarrée en 2009**

L'implantation des éoliennes a fait l'objet d'une étude paysagère et d'une étude d'impact sur l'environnement et tient compte des couloirs migratoires des oiseaux.

Deux nouveaux engagements ont été pris par Lafarge Maroc pour augmenter la part de l'énergie éolienne dans son mix énergétique :

- Un système de couplage des parcs de Tétouan, qui permettra de passer de 56% à 72% de substitution ;
- Un accord avec Nareva Holding, filiale de la SNI, pour la fourniture d'énergie éolienne destinée à alimenter les cimenteries de Bouskoura et Tétouan. Sa mise en service est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2013. Ainsi, 50% de l'énergie électrique consommée par les cimenteries de Lafarge Maroc sera d'origine éolienne.

23

Éoliennes

32 MW

Capacité globale

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le parc éolien de **23 éoliennes**, d'un total de **32 MW** fournit **60 % des besoins électriques de la cimenterie de Tétouan**.

« Vue de la Mosquée Hassan II. Construite, notamment, avec les matériaux de Lafarge. »

3. Parties prenantes

Lafarge Maroc est engagé dans le respect le plus strict des normes et réglementations nationales et internationales. Le respect des droits humains sur le lieu de travail en fait partie. Ce critère figure également dans la Charte de Responsabilité sociale de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Lafarge Maroc s'interdit tout recours direct ou indirect au travail des enfants de moins de 15 ans. Si la question du travail des mineurs ne nous concerne pas directement, nous entendons éliminer ce risque de notre chaîne de valeur.

3.1. LES COLLABORATEURS

Notre capital humain est le pilier du succès durable de notre entreprise. Nous recrutons nos nouveaux collaborateurs avec des critères rigoureux en termes de compétences techniques et managériales. Ensuite, nous veillons à la réussite de leur intégration et au développement continu de leurs compétences.

• Favoriser la mobilité

La mobilité et le développement des collaborateurs sont des leviers importants de dynamique interne dans le Groupe depuis de nombreuses années. Ainsi, 2/3 de nos cadres n'étaient pas dans l'entreprise il y a dix ans et 80 % occupent leur fonction depuis moins de trois ans. Sur le plan régional, Lafarge Maroc contribue activement à la montée en compétences d'unités nouvellement intégrées au Groupe Lafarge, à travers les expatriations et des contrats d'assistance temporaires.

• Promouvoir le dialogue social

Le travail de proximité et les réunions régulières avec les collaborateurs et les partenaires sociaux permettent de consolider les acquis sociaux conformément à nos principes d'action qui privilégient l'écoute, le management participatif, la transparence, l'intégrité et la confiance. Notre ambition est d'aller au-delà du cadre législatif et de s'inscrire en modèle de progrès social. Suite aux élections des délégués du personnel de juin 2009, un programme de formation a été lancé et a concerné l'ensemble des délégués du personnel de l'entreprise, soit près de 60 personnes.

- Code du travail
- Droit social
- Négociation collective
- Finance pour non-financiers
- Communication interpersonnelle
- Production, qualité et commercialisation du ciment

Chiffres clefs Mobilité 2012

41

Mobilités internes de cadres

3

Expatriations

2

Retours d'expatriation

1

Contrat d'assistance temporaire



« Photo de la Journée des retraités de l'usine de Meknès »

“ Notre capital humain est le pilier du succès durable de notre entreprise. ”

La formation chez Lafarge Maroc en 2012

Chiffres clés

147

Actions de formation

3 345

Jours Homme Formation répartis comme suit :

- **30 %** : industriel
- **37 %** : sécurité
- **29 %** : autres (management, gestion, finances)
- **04 %** : commercial



« Action de sensibilisation du personnel, à l'occasion du mois de la sécurité »

• Actions de formation

En 2012, 147 actions de formation ont été réalisées sur l'ensemble de nos sites, au bénéfice de 641 personnes avec une augmentation importante de la part consacrée aux équipes commerciales, marketing et supply chain.

Des séances de coaching post-formation FIRST (en partenariat avec l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse) ont été dispensées en 2012 pour 12 collaborateurs. Ce programme de formation se poursuivra avec une session complète en juin 2013.

Le programme CROSS s'est poursuivi avec 36 cadres qui ont suivi cette formation en 2012.

Une formation sur la responsabilité sociale de l'entreprise a été également dispensée pour l'ensemble des délégués.

Sur le plan industriel, le déploiement du référentiel international du Groupe Lafarge implique la mise en place d'un plan de formation destiné aux opérateurs des salles centrales, aux laborantins, aux visiteurs et préparateurs de maintenance. Ces actions sont menées dans le cadre d'un partenariat étroit avec le centre technique régional de Lafarge au Caire. En 2012, 5 Rondiers ont été qualifiés, 12 visiteurs mécaniciens ont été certifiés, 3 kilns coach ont été certifiés, 12 laborantins ont été certifiés et 6 qualifiés 28 CROs ont été certifiés.

Sur le plan régional, un partenariat spécifique a été noué avec l'unité cimentière algérienne et 32 collaborateurs algériens ont été accueillis en formation ou en immersion dans nos cimenteries.

• Outils et processus RH

En 2010, Lafarge Maroc a réalisé un audit de son processus d'entretien annuel d'appréciation. Il a concerné l'ensemble des sites et activités et a impliqué directement 12 % du personnel. Cet audit a permis d'identifier des points d'amélioration qui ont été déclinés en un plan d'action mis en oeuvre sur 2011 et 2012. En 2011, Lafarge Maroc a également reçu l'agrément du Groupe Lafarge pour l'utilisation du logiciel de gestion des données collaborateurs

«**People Soft** ». Cet agrément a été renouvelé en 2012.

• Redéploiement du personnel

Au fil des années, Lafarge Maroc a été amené à modifier l'organisation de ses sites, avec pour principales étapes la fermeture de l'ancienne usine de Tétouan et la transformation de celle de Tanger en station de broyage. Lafarge Maroc a porté toute son attention à la définition de plans de départ ou de reconversion du personnel impacté par ces évolutions. Un appui financier et administratif a été apporté à ceux qui souhaitent créer leurs activités. Lancé en janvier 2002, le plan de redéploiement de Tétouan a concerné 121 collaborateurs dont la majorité a créé sa propre activité, générant 266 emplois. Celui de Tanger, initié en octobre 2003 a bénéficié à 114 collaborateurs qui ont créé 269 emplois. En 2011, le rapprochement des organisations de Tanger et de Tétouan a impacté 24 postes. Le même travail d'accompagnement a été réalisé. Ces expériences constituent non seulement un modèle de réinsertion professionnelle au Maroc, mais elles le sont également à l'échelon du Groupe Lafarge.

3.2. LES SOUS-TRAITANTS

La gestion de la sous-traitance fait l'objet de standards au sein du Groupe. Au Maroc, nous souhaitons que les populations internes et celles issues de la sous-traitance évoluent selon les mêmes règles, conformément au code du travail et à notre politique santé et sécurité.

Nous avons conçu des programmes de partenariat visant à accompagner la professionnalisation et la montée en compétences de nos sous-traitants. Initié en 2008, le projet « **Maîtrise de la sous-traitance** » s'est traduit par des améliorations significatives en termes de sécurité, d'organisation et de conformité réglementaire (contractualisation, assurance et protection sociale). Des contrats type ont été formalisés afin de garantir le respect de la législation marocaine et des directives du Groupe Lafarge (formation sécurité, équipements de sécurité et tenue de travail, transport et restauration, visite

médicale annuelle...). Ces contrats incluent également des clauses relatives au respect de l'environnement et de nos procédures.

En termes de sécurité, nos sous-traitants doivent s'engager à respecter nos règles internes. Chaque prestation est soumise à un processus sécurité très strict :

- Clauses sécurité dans le contrat de prestation ;
- Revue sécurité préalable au chantier et un accueil sécurité ;
- Suivi et audit sécurité pendant la réalisation de la prestation ;
- Evaluation de fin de chantier avec le maintien ou non du sous-traitant dans le panel.

3.3. LES CLIENTS

Le respect des intérêts des clients et des consommateurs est inscrit depuis toujours dans la culture Lafarge. Nous attachons une importance particulière à la connaissance de nos clients et à la compréhension de leurs besoins, qu'ils soient négociants ou entrepreneurs (pré-fabricants, bétonniers, entreprises de construction). Une enquête de satisfaction est menée chaque année par un cabinet indépendant pour le compte de nos activités cimentières, en alternance auprès de nos clients négociants et entrepreneurs. En 2012, le questionnaire a été adressé aux négoce et le niveau de satisfaction moyen s'est établi à 8,4/10 au-delà de notre objectif fixé à 8/10. Lafarge y est reconnu comme leader de son secteur. L'enquête de satisfaction menée en 2011 par l'activité plâtre s'est également révélée très positive, avec une forte reconnaissance par nos clients des progrès accomplis en termes de qualité de finition.



« Clients Club Lafarge »

EXTRAIT

Notre engagement envers nos clients

« Notre succès dépend de celui de nos clients. Nous nous engageons à les aider à créer plus de valeur dans leur activité qu'ils ne pourraient le faire avec nos concurrents. »

Extraits des Principes d'Action du Groupe Lafarge

La qualité au cœur de nos engagements

Pour apporter à nos clients des garanties concrètes et objectives en termes de produits et de services, nous avons entrepris des démarches de certification et de normalisation. Nos usines sont certifiées ISO 9001, notre gamme de ciments est fabriquée et commercialisée conformément à la norme marocaine 10.1.004 relative aux produits cimentiers et il en va de même pour l'ensemble de nos produits. Au-delà du respect des normes en vigueur, et pour garantir les qualités d'usage dont les clients ont besoin, la direction industrielle s'engage sur ces qualités d'usage en contractualisant avec la direction commerciale. Sur nos emballages, nous veillons à diffuser une information claire ainsi que des recommandations d'utilisation accessibles. Une assistance technique est proposée aux clients utilisateurs de produits spéciaux et nous veillons à effectuer un suivi et un traitement rigoureux des réclamations afin de permettre un règlement rapide et d'éventuels litiges.

ENTREZ AUX CLUBS

Les Clubs de clients Lafarge

Créés en 2010 et 2011, les Clubs des Distributeurs et des Entrepreneurs de Lafarge Ciments comptent respectivement 120 et 50 adhérents. Parmi les services offerts aux clients membres des Clubs : un e-Portail sur internet pour passer commande et la suivre en temps réel, la priorité de chargement et de livraison, un programme de fidélité avantageux, etc.

Proximité et services

Pour nous rapprocher des clients situés dans des zones éloignées de nos usines, nous avons ouvert plusieurs centres de distribution (dépôts) pour nos matériaux : à Khouribga (ciment et plâtre), à Kenitra (plâtre) et un nouveau centre est en construction à 250 km de Meknès. Dans le béton, notre dispositif commercial s'est enrichi par l'ouverture de nouvelles centrales à Marrakech et Fès et une nouvelle organisation, plus proche des clients et plus réactive, a été mise en place en 2011. A Meknès, les collaborateurs de notre cimenterie ont participé à la « Semaine Clients » visant à rapprocher les équipes industrielles des clients : plusieurs visites croisées ont été organisées en début d'année 2011.

Des produits innovants créateurs de valeur pour nos clients

Lafarge entend se positionner en amont des projets pour apporter toujours plus de valeur ajoutée aux clients. Dans cet esprit, Lafarge Béton a lancé en 2011 un nouvel enduit ciment baptisé MORPLA. Ce mortier, inédit au Maroc, est livré en bacs sur les chantiers et garantit une qualité optimale et constante aux clients. Parmi les atouts reconnus par les maçons : stabilité du produit pendant 24h, réduction des consommations (eau, énergie), gains de temps, grande maniabilité, propreté du chantier...



• Mawadis, notre centrale de référencement

En 2011, Lafarge Maroc a lancé Mawadis, un Groupement d'Intérêt Economique dont les membres sont des distributeurs des matériaux de construction. Animée par Lafarge, cette enseigne spécialisée dans la distribution des matériaux de construction donne accès à ses adhérents aux avantages d'une centrale d'achats en termes de prix d'achat, et à l'accompagnement de Lafarge en termes de professionnalisation (formation, supports promotionnels, animation sur point de vente, système d'information, etc.). Certains d'entre eux ont déjà vu leur chiffre d'affaires progresser de 40 % ! Nous sommes persuadés que l'enseigne jouera un rôle majeur dans la professionnalisation et la structuration du secteur en limitant progressivement le poids de l'informel. Aujourd'hui, 52 points de vente sont ouverts au public. L'initiative a été primée par le Groupe Lafarge.

Notre approche de concertation est en cours de structuration et l'année 2011 a été une année charnière. Afin d'améliorer nos pratiques, nous avons réalisé une cartographie, des indicateurs et un processus de gestion des relations avec nos parties prenantes. Notre organisation s'est dotée de Responsables de relations avec les parties prenantes sur chacun de nos sites. Plus de 70 managers ont été formés par un consultant spécialisé sur ces questions. Nous avons pour objectif de développer une ambition partagée par tous les collaborateurs de Lafarge Maroc.

ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

Dans le cadre du projet de construction d'une cimenterie dans la Région de Souss Massa Drâa, nous avons initié une étude socio-économique en partenariat avec l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Inscrite au programme du Master « Aménagement, développement, gestion et prospective en zones arides et semi-arides », cette étude fournira une cartographie des besoins et nous permettra de mieux comprendre et accompagner les communautés avoisinant notre futur site.

“ Nous sommes convaincus que l'avenir de nos activités ne se joue pas uniquement à l'intérieur des usines, mais aussi à l'extérieur. ”



3.4. LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Nous sommes convaincus que l'avenir de nos activités ne se joue pas uniquement à l'intérieur des usines, mais aussi à l'extérieur. Bâtir des relations de qualité et un dialogue continu avec les communautés locales, les autorités et les associations est le premier pilier d'une approche de responsabilité sociale efficace.

Les événements traversés par notre usine de Bouskoura en 2011 - des manifestations répétées allant jusqu'au blocage de notre activité - viennent confirmer l'importance de construire des relations de confiance avec les populations riveraines de nos sites. Nous nous engageons dans une démarche d'ouverture et de dialogue afin de garantir un développement harmonieux de nos activités et de celles des communautés au sein desquelles nous opérons.

• Les Comités de liaison

Dans le souci de maintenir un dialogue continu et constructif, l'usine de Meknès a créé en 2011 un Comité de liaison avec la communauté locale. Constitué de représentants de l'usine, des autorités locales et des riverains, le Comité se réunit à intervalles réguliers pour échanger et dialoguer sur les sujets d'intérêt commun. En 2012 cette expérience réussie a été généralisée à l'ensemble des sites de Lafarge au Maroc.

« Enseigne Mawadis »

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES RIVERAINS

• Désenclavement et accès à l'eau potable

Depuis dix ans, Lafarge Maroc mène de nombreuses actions qui participent au désenclavement des douars avoisinant ses sites. Certaines de ces actions, sont réalisées dans le cadre de **l'Initiative Nationale pour le Développement Humain - INDH** - (programme national lancé par le Roi Mohamed VI en 2005). Principaux financements : alimentation en eau potable, création de routes d'accès, transport scolaire.

En 2011, suite aux travaux de démantèlement de l'ancienne usine de Tétouan, un accord a été signé avec la communauté avoisinante pour le financement par Lafarge du raccordement à l'eau potable de 120 habitations proches du site. En 2009 déjà, la nouvelle cimenterie de Tétouan avait financé le raccordement en eau potable des douars de Béni Amrane et Dechriyinne mitoyens de l'usine : une canalisation de quatre kilomètres et trois bornes fontaine ont été installées, elles bénéficient à 2300 habitants, avec prise en charge des consommations. De la même manière, afin d'éliminer le risque d'inondations auquel étaient confrontés les 200 habitants du douar de Fendlawa à proximité de l'usine, Lafarge avait fait construire un ouvrage bétonné pour

assurer le drainage des eaux pluviales.

A Bouskoura, nous avons répondu, en 2011, favorablement à un partenariat avec la commune d'Ouled Saleh afin de donner un accès à l'eau potable à 34 foyers défavorisés. En 2005, la même cimenterie de Bouskoura à l'occasion des travaux d'extension de l'usine et d'installation de la conduite d'eau potable pour l'usine a permis l'alimentation de plusieurs douars environnants.

L'action avait été réalisée avec la Lydec dans le cadre de l'INDH et inaugurée par le Roi Mohamed VI.

• Lutte contre l'habitat insalubre

Dans la région de Tanger, nous travaillons avec la commune dont dépend notre usine et les autorités sur un projet de lutte contre l'habitat insalubre pour des familles démunies. Afin de privilégier des constructions durables, salubres et sécurisées dans le douar, nous avons proposé et financé la conception de plans pour un ensemble de maisons destinées à



« Opération plages propres à Tétouan »

PARTENARIAT

Opération Plages Propres

Dans le cadre d'une Convention de trois ans passée avec la **Fondation Mohammed VI pour l'Environnement**, Lafarge, par le biais de l'usine de Tétouan, s'est engagé à nettoyer et aménager la plage de la station balnéaire d'Oued Laou, au nord du pays.



« Opération plages propres à Tétouan »

FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION, À LA CULTURE ET À L'EMPLOI

• Favoriser la scolarisation en milieu rural et périurbain

Membre fondateur de l'association « **Initiatives partenaire de Casablanca** », Lafarge Maroc participe aux actions d'amélioration des conditions de scolarité dans les écoles des quartiers défavorisés de Casablanca. Deux projets ont été récemment finalisés dans le quartier de Lahraouiyne. L'association a pris en charge la construction d'un bâtiment supplémentaire dans un établissement existant et la construction d'un nouveau collège comprenant trois bâtiments et dix-huit salles de classe. Il s'agit de l'école d'Oulad Hraou dans le même quartier.

Parallèlement, aux termes d'une convention entre l'Association Professionnelle des Cimentiers et le **Ministère de l'Éducation Nationale**, Lafarge Maroc s'est engagé à réhabiliter plusieurs écoles rurales situées à proximité de ses sites. En 2010 et 2011, plus de 20 écoles ont ainsi été modernisées à Bouskoura, Meknès, Tétouan et Tanger. Sanitaires, bâtiments, espaces verts mais également équipement en livres et outils informatiques ont été déployés en fonction des besoins de chaque école. Depuis plusieurs années, nous prenons également

en charge les cartables et fournitures scolaires des enfants issus des douars situés dans le périmètre de nos usines.

En 2010, nous avons financé l'achat de vélos pour les enfants scolarisés à proximité de notre site de Tanger. En 2011, l'opération « cartables » de notre usine de Bouskoura a permis d'équiper 1 millier d'enfants répartis dans 15 écoles (Oulad Saleh et Sahel Oulad Hriz). Depuis novembre 2011, nous finançons également le transport scolaire de la commune d'Oulad Saleh, soit 150 enfants. La gestion du transport a été confiée par Lafarge à une association reconnue d'utilité publique. Une action similaire a été réalisée en 2012 pour les riverains de l'usine de Tétouan.

Notre implication en faveur de l'éducation concerne aussi le parrainage d'élèves méritants sans autonomie financière et la participation à des événements éducatifs en lien avec le monde de l'entreprise.

Les élèves du Collège Touria Sekkat du quartier de Lahraouiyne ont été invités à visiter la cimenterie de Bouskoura le 11 mai 2011, dans le cadre des actions de l'association « Initiatives Partenaires de Casablanca ».

“ **Partout où nous sommes présents, nous nous efforçons de contribuer au développement d'activités économiques locales par un appui financier et organisationnel.** ”

• **Insertion et formation**

En 2011, Lafarge a noué un partenariat avec la Commune de Tanger et l'Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) pour la création d'une filière de formation diplômante aux métiers du textile. De la même manière, Meknès, Lafarge a conçu un cursus de formation à la maçonnerie en collaboration avec l'OFPPT et la Fédération Nationale du Bâtiment. Cette formation diplômante de trois mois est accordée sur entretien à de jeunes chercheurs d'emploi sans qualification. En 2011, 21 jeunes ont signé un CDI suite à cette formation et sont ainsi sortis du chômage .

• **Favoriser l'employabilité**

Partout où nous sommes présents, nous nous efforçons de contribuer au développement d'activités économiques locales par un appui financier et organisationnel.



« Femmes ayant participé au programme d'alphabétisation organisé par l'usine de Meknès »

En 2011, la cimenterie de Meknès a monté un programme d'alphabétisation à destination des femmes de la zone rurale de Dkhissa, avec le concours de l'association de lutte contre l'analphabétisme ASSAS.

Objectif : l'alphabétisation de 120 femmes en 3 ans. A l'issue de la première session en 2011, les 40 participantes ont lancé un programme de coopérative pour vendre le produit de leurs récoltes. De son côté, la cimenterie de Bouskoura a financé l'acquisition de triporteurs à moteur qui permettront à une trentaine de riverains de créer une activité de transport léger.

SENSIBILISER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Inscrite dans notre convention avec le **Ministère de l'Education Nationale**, notre implication en faveur de l'éducation environnementale prend la forme de journées portes ouvertes dans nos usines. Nous avons conçus des espaces d'animation équipés d'ordinateurs et de supports pédagogiques à destination des enfants et des adultes. Dans le même esprit, nous travaillons actuellement avec les parties prenantes locales sur un projet d'observatoire de l'environnement pour la ville de Tétouan et de ses environs. Il devrait être inauguré à l'automne 2012.

Pour sensibiliser les différents publics à l'importance de la protection de l'environnement, nous concevons et réalisons des supports didactiques d'éducation environnementale destinés aux écoliers et aux lycéens. Nous animons également des conférences et séances de sensibilisation liées au développement durable. A Casablanca, dans le but de sensibiliser les élèves du Lycée Lyautey au développement durable en général et aux énergies renouvelables en particulier, nous avons passé un accord avec le Crédit du Maroc et la direction du Lycée pour l'installation d'une éolienne intégrée dans le réseau de l'établissement. Installée sur le toit du lycée, l'éolienne produit aujourd'hui de l'électricité.



« Eolienne au Lycée Lyautey à Casablanca, cosponsorisée par Lafarge »

PARTENARIAT

Réhabilitation des Jardins de Sidi Rahal

L'usine de Bouskoura a signé en 2011 une convention pour le réaménagement et l'entretien des jardins de la commune de Sidi Rahal pour les cinq prochaines années.



« Vue du Jardin de Sidi Rahal-Berrechid »

MÉCÉNAT

Culture pour tous

Lafarge Maroc a sponsorisé la 5^{ème} édition du **Symposium International de Sculpture** organisé du 1^{er} au 16 octobre 2011 à Taroudant. Au programme : taille de pierre en plein air, échanges avec les jeunes sculpteurs locaux et rencontre-débat sur la sculpture contemporaine. Les œuvres réalisées par les artistes ont été offertes à la ville.



« Œuvre réalisée au Symposium International de Sculpture à Taroudant, sponsorisé par Lafarge »



NOTRE SYSTÈME DE REPORTING

« Carrière réhabilitée de Bouskoura »



44 Notre système de Reporting

45 Pilotage du développement durable

1 - NOTRE SYSTÈME DE REPORTING

Ce rapport a été conçu comme un outil de transparence et de dialogue à destination de toutes nos parties-prenantes. Nous avons tenu à rendre compte des actions que nous entreprenons et des résultats atteints sur l'ensemble des priorités que nous nous sommes fixés. Nous nous engageons à fournir des informations claires et régulières sur la manière dont nous agissons en faveur d'un développement durable et respectueux des Hommes et de l'Environnement.

Des standards et systèmes de notation ont été mis en place afin d'évaluer la responsabilité économique, environnementale et sociale des entreprises. Le Groupe Lafarge s'y réfère pour mesurer la performance de ses unités dans le monde entier. Les données environnementales sont collectées par activité.

Pour le ciment, les experts environnementaux du Centre Technique Régional de Lafarge au Caire analysent et valident les données de performance des sites marocains puisque ceux-ci sont placés dans sa zone

de compétence. Les données sociales et celles relatives à la santé et à la sécurité sont collectées sur chacun des sites et consolidées au niveau de Lafarge Maroc. Le cabinet Ernst & Young, mandaté par le Groupe Lafarge, exerce un contrôle indépendant dans certains domaines, comme le taux de fréquence des accidents du travail, la politique en matière de concurrence, les audits environnementaux, la réhabilitation des carrières, etc.

2 - Pilotage du Développement durable

La Direction Générale définit la politique de développement durable de l'entreprise et veille à sa pleine réalisation. Un point est fait périodiquement par la Direction des Affaires Publiques et du Développement Durable avec les responsables des sites et des activités. La DAPDD propose la stratégie, les orientations majeures et les investissements requis en concertation avec la Direction Industrielle et les responsables des autres activités. Une évaluation continue permet de mesurer le niveau de maturité de chaque site en matière de gestion des relations avec les parties prenantes et de définir un plan d'actions en fonction des résultats.

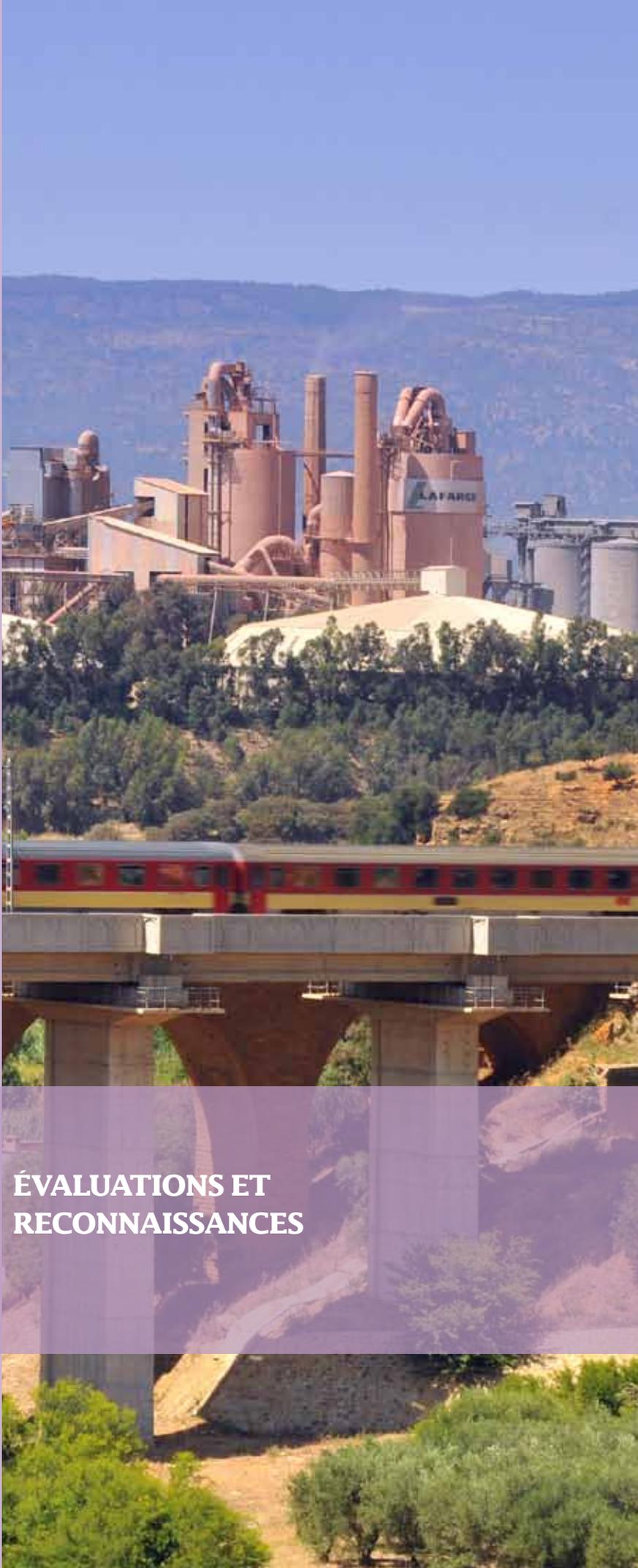
Notre périmètre de reporting inclut toutes nos activités au Maroc. Dans ce premier rapport, nous avons souligné que certains indicateurs ne concernaient que notre activité cimentière. Notre objectif, pour la prochaine édition, est de définir des méthodes de collecte homogènes pour toutes nos activités.

Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue que nous appliquons aussi à la rédaction de ce rapport. Les remarques et les questions qui nous seront formulées nous aideront à progresser et à répondre aux mieux à vos interrogations.

“ Une évaluation continue permet de mesurer le niveau de maturité de chaque site en matière de gestion des relations avec les parties prenantes et de définir un plan d'actions en fonction des résultats. ”



« Hôtel Mazagan à El-Jadida, des produits Lafarge utilisés dans sa construction »



**ÉVALUATIONS ET
RECONNAISSANCES**

« Vue de l'usine de Meknès »

- 48 Le label RSE de la CGEM et l'évaluation Vigeo
- 49 Le trophée Vigeo «Top Performer Maroc»
- 49 La démarche ISO 26 000

Les 9 engagements du label RSE de la CGEM

1. Le respect des droits humains
2. L'amélioration continue des conditions d'emploi et de travail et des relations professionnelles
3. La protection de l'environnement
4. La prévention de la corruption
5. Le respect des règles de la saine concurrence
6. Le renforcement et la transparence du gouvernement d'entreprise
7. Le respect des intérêts des clients et des consommateurs
8. La promotion de la responsabilité sociale des fournisseurs et sous-traitants
9. Le développement de l'engagement sociétal

1 - Le label RSE de la CGEM et l'évaluation Vigeo



Après avoir été parmi les six premières entreprises à obtenir le **Label de Responsabilité Sociale de l'Entreprise** de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) à sa création en 2007, le label a été réattribué à Lafarge Ciments Maroc en 2010 pour une nouvelle période de trois ans. Cette distinction repose sur un référentiel inspiré des Principes Directeurs de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) et de l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Il vise à promouvoir la responsabilité sociale et à mobiliser les équipes dirigeantes sur de nouvelles voies de progrès.

L'évaluation Vigeo

Dans le cadre de la réattribution du label RSE de la CGEM, **l'agence de notation sociale Vigeo Maroc**, filiale du Groupe Vigeo leader européen du rating et de l'audit RSE, a procédé à une nouvelle évaluation de Lafarge Ciments en fin d'année 2010. Cet audit a porté sur six domaines liés à la Responsabilité Sociale et Environnementale : Droits Humains, Ressources Humaines, Environnement, Clients et Fournisseurs, Gouvernance et Engagement Sociétal. Il se réfère à la Charte de Responsabilité Sociale de la CGEM. Un avis favorable a été émis par Vigeo à Lafarge Ciments qui a recueilli 51 % de conformité totale et 49 % de conformités partielles. Aucun constat de non-conformité n'a été relevé. Des mesures correctives sont en cours de mise en œuvre et répondent aux recommandations formulées par Vigeo. Nous attachons une grande importance à ces remarques et ces critiques, qui nous permettent de remettre en cause nos pratiques et de progresser conformément à nos valeurs et à notre éthique. C'est bien par les actes, les preuves et la mesure de nos actions que nous rendrons compte de notre performance environnementale et sociale.

Lafarge Ciments s'engage à :

- Mettre en place des indicateurs de suivi de l'accès à la formation, aux promotions et à la part des femmes dans l'encadrement de l'entreprise ;
- Prendre des mesures pour intégrer plus de travailleurs handicapés dans notre organisation, avec l'aide d'associations spécialisées ;
- Généraliser la prévention des maladies professionnelles à l'ensemble des usines, en capitalisant sur l'expérience de l'usine de Tétouan ;
- Définir une cartographie des risques relatifs à l'emploi infantile en amont et en aval de la chaîne de valeur (chez les fournisseurs et chez les clients).

Lafarge Maroc (activité Ciments) fait partie du Club des entreprises labellisées RSE, créé en 2011.

Objectif : faciliter le dialogue et l'échange d'expériences entre les entreprises marocaines les plus avancées en la matière.

Lafarge Maroc était également sponsor officiel des premières « Assises de la Responsabilité Sociale et Environnementale », organisées par la CGEM le 10 mai 2011 à Casablanca.

2 - Le Trophée Vigeo Top Performer Maroc

TRANSPARENCE

Résultats de l'évaluation Vigeo 2010

Assurance raisonnable (conformité) :

- Promotion de la responsabilité sociale des fournisseurs et sous-traitants
- Développement de l'engagement sociétal : contribuer aux causes d'intérêt général
- Respect des intérêts des clients et des consommateurs
- Protection de l'environnement
- Amélioration en continu des conditions d'emploi et de travail et des relations professionnelles
- Développement de l'engagement sociétal : impact de l'activité sur le territoire d'implantation
- Respect des droits de l'homme

Assurance partielle :

- Prévention de la corruption et de l'extorsion
- Renforcement de la transparence du gouvernement d'entreprise.

Le 30 janvier 2012, Lafarge Maroc a reçu le Trophée Vigeo **Top Performer Maroc**. Cette distinction a été attribuée sur les critères de respect de la liberté syndicale, de la promotion du droit de la négociation collective et du dialogue social. Lafarge Maroc fait partie des huit entreprises marocaines distinguées parmi les 40 plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Casablanca.

“ **Lafarge Maroc fait partie des huit entreprises marocaines distinguées parmi les 40 plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Casablanca.** ”

3 - La démarche ISO 26000

Animé par la dynamique de la culture d'amélioration continue, Lafarge Maroc a décidé en Mai 2011, de s'inscrire dans la démarche RSE de la norme ISO 26000. C'est ainsi que dans le cadre d'un programme promotionnel de cette norme, initié par IMANOR (Institut Marocain de Normalisation) et l'Organisation Internationale de Normalisation ISO, Lafarge Maroc a accepté d'accueillir, dans une première étape pilote, l'audit ISO 26000 de la cimenterie de Tétouan.

A la différence des autres normes internationales, la norme ISO 26000 n'est pas destinée à la certification. Elle apporte des lignes directrices basées sur l'expertise internationale en matière de RSE et définit comment les organisations peuvent et doivent contribuer au développement durable.

« Trophée Vigeo - Top Performer Maroc »



TÉMOIGNAGE

Retour d'expérience Vigeo

« Nous considérons que notre mission s'est déroulée dans d'excellentes conditions pratiques et psychologiques. Nous avons pu, à notre demande et sans entrave, accéder à l'ensemble des responsables et des parties-prenantes, à l'ensemble des documents, aux locaux du siège et aux usines de l'entreprise. »

Commentaire des auditeurs Vigeo suite à l'audit RSE 2010



« Oliveraie de la carrière de l'usine de Meknès »



« Enfants du personnel de l'usine de Meknès, à l'oeuvre »



« Toile réalisée par les enfants du personnel de l'usine de Meknès »

Contact : Jamal HYABI
6, route de Mekka.
Quartier les Crêtes – BP 7234
20150 Casablanca. Maroc
Tél. : (+212) (0) 522.52.49.72
(+212) (0) 522.52.49.80
Fax : (+212) (0) 522.50.45.01
Courriel : jamal.hyabi@lafarge.com
www.lafarge.ma

